

DES MESURES SANITAIRES DRACONIENNES PRÉVUES
Plus de 637.000 candidats aux épreuves du Bac

Lire l'article de R. N. page 3



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

**DES PEINES DE 10 À 20 ANS
DE PRISON REQUISES
CONTRE LES KOUNINEF**

**Des milliers
de milliards
de crédits
à des entreprises
sans activité**

Lire l'article de Houari Barti page 3

**79 D'ENTRE EUX ÉTAIENT SUR UN CHALUTIER
130 harraga débarquent
sur les côtes espagnoles**

Lire l'article de Houari Barti page 4



**APRÈS PLUS
DE 25 ANS
DE SUSPENSION
La chasse
rouverte
mardi P. 2**



**RÉVISION
DE LA CONSTITUTION
Le sénat approuve
le projet de loi**

Lire l'article
de Z. Mehdaoui page 2

Révision de la Constitution Le sénat approuve le projet de loi

Z. Mehdaoui

Le texte de loi relatif à la révision de la Constitution a reçu l'approbation du Parlement après son adoption, hier samedi, par la Conseil de la Nation (Chambre haute), un texte visant à instaurer un Etat moderne à travers une « réforme globale » de ses institutions.

Le projet de loi relatif à la révision constitutionnelle, adopté jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN), sera soumis à référendum populaire le 1^{er} novembre prochain, date hautement symbolique marquant le déclenchement de la guerre de Libération nationale.

La Constitution révisée « permettra de concrétiser l'engagement du président de la République pour l'édition d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en rétablissant la confiance entre le peuple et ses institutions », a déclaré le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la présentation, vendredi, du texte devant la Commission des affaires juridiques du Conseil de la Nation.

La nouvelle mouture de la Loi fondamentale vise à mettre l'Algérie « à l'abri des dépassements autoritaires et hégémoniques qu'elle a connus par le passé », avait-il en outre précisé, mardi, devant la Commission juridique de l'APN. Adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, présidé par le Président Abdelmadjid Tebboune, le projet de révision de la Constitution a été élaboré à la lumière des éléments sélectionnés par le Comité d'experts, chargés de la révision constitutionnelle, parmi les propositions (au nombre de 5.018) reçues de la part des différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques.

Le projet « répond aux revendications du 'Hirak' populaire authentique bénî », avait déclaré le Président Tebboune, lors du Conseil des ministres, affirmant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit « le plus largement consensuelle », en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire.

Le texte de loi relatif à la

révision de la Constitution comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des « droits fondamentaux et libertés publiques », du « renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs », de « l'indépendance de la Justice », de « la Cour constitutionnelle », de la « transparence, prévention et lutte contre la corruption » et de « l'Autorité nationale indépendante des élections ».

En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles, en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution.

Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement.

Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103) disposer que « le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle » et par « un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire ».

Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légitérer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement.

Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement

n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application.

A propos de l'indépendance de la Justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême, ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des Droits de l'Homme.

Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel.

Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que « cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République ».

Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui « émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile » et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un « organe indépendant à caractère scientifique et technologique ».

Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019, dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Se tiendra, se tiendra pas ? Le doute plane sur l'organisation

de la 25^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila). Généralement organisé vers la fin octobre, la tenue cette année de ce Salon reste encore incertaine à cause de la pandémie du coronavirus. Evénement culturel de taille, avec ses visiteurs qui dépassent le million de personnes et la participation de plus d'un millier de maisons d'édition locales et étrangères, le Sila ne pourrait tenir le cap, si les conditions épidémiologiques se maintiennent à leur niveau de dangerosité des rencontres regroupant des centaines ou des milliers de personnes, que grâce au recours aux nouvelles technologies.

Les responsables du ministère de la Culture, même si pour le moment aucune décision relative à un éventuel report ou annulation de cet événement littéraire international n'a été prise, n'excluent pas « la possibilité d'une édition locale avec une présence étrangère symbolique », comme l'a précisé la ministre de tutelle. Et, le rendez-vous étant très proche, les préparatifs de la version virtuelle du Sila devraient avoir fait du chemin.

Ce n'est plus la même ambiance et le même attrait qu'un Salon réel, mais c'est mieux que rien. Dans ce cadre virtuel, on a récemment laissé entendre que le Sila devrait reconduire les rencontres, débats et autres tables rondes en utilisant les nouvelles technologies et les

réseaux sociaux. On a même évoqué dans ce contexte l'existence d'un projet de plate-

forme de vente en ligne en partenariat avec les professionnels de ce domaine et les maisons d'édition algériennes et étrangères habituées de l'événement. Un projet qui pourrait rencontrer des difficultés, non pas sur le plan purement technologique, qui reste abordable, mais sur un autre registre lié au paiement électronique, pas encore très huilé. La vente en ligne pourrait fonctionner mais il ne faudrait pas s'attendre à de grosses affaires.

Le Sila, s'il garde, donc, sa promesse de se tenir dans un cadre virtuel, garderait quand même une certaine dimension culturelle, mais il perdrat beaucoup sur le volet commercial sur lequel tablent les éditeurs, notamment à la veille de la rentrée scolaire et universitaire. Car, pour de nombreuses maisons d'édition, ce Salon est une aubaine qui n'a pas son semblable dans l'année.

D'autant que les éditeurs enregistrent un énorme manque à gagner dû à la pandémie. Une opération de soutien d'urgence serait initiée au profit des libraires et des éditeurs en situation difficile, selon la ministre de tutelle, mais rien de mieux que les Salons pour écouter les stocks. Cela est autant bénéfique pour les éditeurs que pour les amoureux du livre et les parents d'élèves qui y trouvent leur compte avec les prix promotionnels pratiqués.

Après plus de 25 ans de suspension La chasse rouverte mardi

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani a annoncé samedi à Alger, la réouverture officielle de la chasse à partir du 15 septembre jusqu'en février prochain, après plus de 25 ans de suspension, en raison de la situation sécuritaire qu'a connue le pays du-

rant les années 1990. M. Hamdani a affirmé que la reprise et l'organisation de l'activité de chasse étaient à même de « contribuer à la préservation de l'équilibre écologique et biologique et des richesses naturelles, ainsi qu'à la promotion de cette activité et la consécration de son rôle dans le dé-

veloppement de l'économie nationale ».

L'annonce de la réouverture de la chasse a eu lieu au ministère, en présence de membres de la Fédération nationale des chasseurs, des fédérations de wilayas et de cadres de la direction des forêts, ainsi que des médias.

Des peines de 10 à 20 ans de prison requises contre les Kouninef**Des milliers de milliards de crédits à des entreprises sans activité****Houari Barti**

Le parquet général près le tribunal de Sidi M'hamed a requis hier une peine de 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdulkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Keddour Ben Tahar, avec une amende de 8 millions de DA pour les quatre accusés. La peine la plus lourde a été requise contre Souad-Nour, en fuite à l'étranger, avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million de DA ont été requises à l'encontre de dix personnes également impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.

Le parquet a également requis la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays à l'encontre des trois frères Kouninef et du gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires.

Hier, au troisième jour du procès des frères Kouninef, une bonne partie des auditions a concerné les représentants légaux des entreprises de l'empire des Kouninef. L'audition de ces derniers a confirmé que ces entreprises qui ont permis, selon le dossier d'instruction, aux Kouninef d'engranger des milliards sous formes de crédits bancaires, «n'avaient aucune activité sur le terrain».

La quasi-totalité des représentants légaux de ces entreprises ont répondu au juge n'avoir aucune connaissance sur ces crédits bancaires ni sur leurs montants. Tous ont, en revanche, affirmé que les entreprises qu'ils représentaient «n'avaient pas d'activité réelle». Seul le représentant de la société «NU-TRIS» admet, toutefois, être au courant des crédits octroyés à la société et même d'en connaître le montant qui représente, selon lui, pas moins de 2.000 milliards de centimes.

Le juge appelle à la barre Mohamed Chikhaoui, en qualité de témoin, représentant la partie civile. «Avez-vous une quelconque relation familiale avec les accusés», demande le juge. «Non», répond le

témoin. Et au juge de répliquer : «Qu'avez-vous, alors, à nous dire sur les faits relevant de cette affaire ?» Chikhaoui affirme alors que le KouGC, la société des Kouninef spécialisée dans le secteur du bâtiment et travaux publics, «a eu en 2002 et 2003 des contrats avec Sonelgaz». Il y a eu, aussi, a-t-il ajouté, «d'autres contrats en 2006, qui ont permis à l'entreprise de recevoir d'autres montants pour poursuivre les travaux, dont certains ont été finalisés et d'autres non, dans la région de la Kabylie». S'agissant du projet de la ligne Bouira-Dergana, a-t-il précisé, un crédit de 140 millions de dinars a été octroyé, «alors que pour la ligne Jijel-Kasr Deguina, en 2007, un crédit de l'ordre de 135 millions de dinars a été débloqué», soulignant au passage que le projet a dépassé les délais contractuels.

Le procès des frères Kouninef, propriétaires du groupe KouGC, s'est, rappelle-t-on, ouvert mercredi dernier au tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, et s'est poursuivi jeudi avec l'audition de l'ensemble des prévenus, en liberté, poursuivis pour, entre autres, «octroi d'indus avantages», «abus de fonction», «incitation d'agents publics dans le but d'accorder d'indus avantages».

En détention depuis avril 2019, les trois frères Réda, Abdulkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres, «tradic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions» et «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics».

Aussi, est-il souligné, les comptes des Kouninef sont depuis juin dernier bloqués sur ordre de la justice. Des enquêtes ont visé plusieurs marchés obtenus par Redha, Tarek et Karim Kouninef, notamment, entre 2008 et 2011.

Parmi les dossiers qui intéressent particulièrement la justice figure un prêt bancaire de 20 milliards de dinars (environ 150 millions d'euros), débloqué par un consortium de trois grandes banques publiques pour la réalisation d'usines de trituration de graines oléagineuses à Jijel (Nord-Est).

La justice soupçonne l'existence de plusieurs avantages de complaisance, dont un financement accordé sans garanties.

Coronavirus : 255 nouveaux cas et 6 décès enregistrés

Deux cent cinquante-cinq (255) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 152 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 007, dont 255 nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 605 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 33 875, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Des mesures sanitaires draconiennes prévues**Plus de 637.000 candidats aux épreuves du Bac****R. N.**

Dans des conditions inédites depuis l'indépendance, 637.538 candidats, scolarisés et libres, sont attendus aujourd'hui à l'examen du baccalauréat, session septembre 2020. L'examen de cette année se déroule après la suspension de l'année scolaire 2019/2020 dès mars dernier, en raison de la pandémie du Covid-19. Des mesures sanitaires draconiennes sont prévues pour éviter des contaminations au coronavirus.

Les épreuves s'étaleront du 13 au 17 septembre 2020, alors les résultats sont attendus fin octobre prochain. Cette année, le coup d'envoi sera donné à partir d'Annaba par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, accompagné du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout.

Sur les 637.538 candidats inscrits, 413.870 sont scolarisés et 223.668 sont candidats libres. Ils seront encadrés par 192.300 enseignants répartis sur 2261 centres de collecte et de codage s'élève à

18 centres. L'opération de correction des copies d'examen se déroulera dans 18 centres consacrés par l'Office national des examens et concours (ONEC). Une opération pour laquelle 48.000 enseignants ont été mobilisés.

Les sujets de l'examen ont été limités aux cours dispensés en présentiel durant les 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année scolaire 2019-2020, avait rassuré le ministre de l'Education. Le ministre avait rappelé les mesures organisationnelles «exceptionnelles» prises en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, compte tenu de la conjoncture sanitaire induite par la propagation du nouveau coronavirus.

Pour rappel, le secteur avait élaboré quatre protocoles sanitaires approuvés par le ministère de la Santé, en vue de protéger les candidats et les encadreurs de la propagation de la pandémie, à travers l'engagement du gouvernement à réunir tous les moyens de prévention au niveau de tous les centres d'examen que compte le pays. Le ministère de l'Education

avait également mis en place, le 19 août dernier, un protocole préventif, avant la réouverture des établissements d'enseignement pour les révisions.

PLUS DE 4.600 DÉTENUS PASSENT LE BAC

Un total de 4.647 détenus se présenteront aux épreuves du baccalauréat au titre de la session 2020 à travers 44 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale en tant que centres pour les examens officiels. Ces épreuves seront encadrées par les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, conformément à la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'Education.

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mobilisé 15.379 policiers à travers le territoire national pour la sécurisation du déroulement de l'examen du baccalauréat. Le plan mis en place par la DGSN prévoit la sécurisation de 2.147 centres d'examen répartis au niveau national, les centres d'impression, de collecte et de correction, outre l'accompagnement de l'ensemble des mesures préventives adoptées par le ministère de l'Education nationale pour la réussite de ces examens, sur fond de la conjoncture sanitaire exceptionnelle due à la propagation du nouveau coronavirus.

Djerad à Annaba

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad effectue, aujourd'hui dimanche, une visite de travail dans la wilaya de Annaba " où il donnera le coup d'envoi des épreuves de l'examen du Baccalauréat 2019/2020", indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre se rendra, également, "au Complexe d'El Hadjar, où lui sera donnée une présentation sur le plan de développement du Complexe, dans le cadre du Plan de relance économique", ajoute la même source.

Raïna Raïkoum
El-Houari Dilmî

L'école au futur possible !

Parce que le pays, plus de douze lustres après le recouvrement du soleil de la liberté, est encore à choisir entre développer la faculté (à l'université), ou promouvoir la faculté du développement, l'Ecole algérienne a ceci de particulier qu'elle est le premier indicateur non «triturable» de la bonne santé mentale d'un pays. L'école publique, en véritable pépinière de l'esprit républicain, a tant avancé... à reculons, que le pays est encore à supporter, aujourd'hui, des millions de recalés des bahuts et d'illettrés polyglottes sur les bras. Dans un pays où ne pas envoyer son enfant à l'école est, «en principe», un délit possible d'emprisonnement, que fait l'élève, ou même l'enseignant une fois sorti de l'école ? «Ils deviennent des bons à rien», nous rappellent des esprits déçus. Mais sous nos latitudes désenchantées, à l'ère du dieu - Matière, quelqu'un s'interroge-t-il encore sur la place réelle laissée dans nos triviales préoccupations quotidiennes aux vertus immuables de l'école, quand on constate la tête «éviscérée» que le savoir est en congé depuis des années ? Parce que, paraît-il, personne n'a le temps de penser à mettre «quelque chose» dans sa tête lorsque le ventre et les poches sont vides, celui qui voit l'école comme une vocation ou un moyen de mieux comprendre «son» monde, ne «pèse» pas un kopeck aux yeux de plus nantis que lui, qu'un raté, un khobziste, un col usé miséreux, et même misérable, condamné à consommer sa carrière «castrée», un peu comme un athlète qui fait la course en tête, mais finit toujours bon dernier... de la classe. Dans une contrée où le mot «livre» ou «culture» sonne comme des marques de fayots immangeables, le propre d'une société «paumée» est justement de vivre au temps de l'affairisme, tous azimuts, et ne croire en rien d'autre qu'en la religion du lucre, à n'importe quel prix. Encore et toujours, qui se souvient encore de cet «instinct» des années soixante-dix, pauvre mais digne, mal sapé mais propre de corps et d'esprit, humble mais drapé d'une aura de prophète vivant de son seul Savoir ? Parce que l'ignorance est mère de tous les vices, le «tebbgar» en V.O., le «navigage» ou le charlatanisme «éclairé» tiennent lieu d'une «culture» prédatrice à laquelle ne peuvent échapper que les âmes bien nées. La «douloureuse» à payer pour ce renversement sens dessus dessous des valeurs de notre société sera extrêmement élevée. Il suffit, «pour perdre le nord», de constater qu'un pays qui consacre presque la moitié de son budget depuis l'ère de la liberté收回ée au secteur de la formation et de l'enseignement se retrouve un demi-siècle plus tard avec dix millions d'illettrés sur les bras. Et comme un pays qui se retrouve avec autant de «rebuts» désarrimé d'avec le train du Savoir et de la Connaissance ne peut suivre le TGV du développement, il y a de quoi craindre pour un retour désastreux vers l'abîme d'avant l'indépendance. Le jour viendra, certainement où plus que le médecin, l'avocat ou le politique, l'enseignant et son job de toutes les sueurs sera le plus exaltant de tous les gagne-pain que le pays se prémunisse contre l'apocalypse de l'ignorance et son lot de séismes en tous genres. Le jour viendra, aussi, où celui qui a pour métier d'apprendre aux autres à lire et à écrire devienne le maillon le plus fort d'une société transformée en une gigantesque chaîne alimentaire, avec de la place qu'à ceux qui savent manger à midi pour ne pas être dévorés crus la nuit tombée. Aussi vrai que celui qui ouvre une école ferme une prison, alors construisons, encore et toujours, des écoles et fermions les prisons, toutes les prisons.

79 d'entre eux étaient sur un chalutier 130 harraga débarquent sur les côtes espagnoles

Houari Barti

Un total de 130 harraga, tous vraisemblablement algériens, ont été interceptés, dans la nuit de jeudi à vendredi, par la Guardia civil espagnole, au large des côtes de Carthagène, au sud-est de l'Espagne, ont indiqué hier, plusieurs médias espagnols. Les 130 harraga sont arrivés à bord de 4 embarcations, dont un chalutier, et ont été présentés comme étant «tous des hommes adultes», selon la délégation du gouvernement dans la région de Murcie, de laquelle dépend, territorialement, la ville portuaire de Carthagène.

Les trois premières embarcations ayant pénétré dans les eaux territoriales espagnoles ont été détectées dans la soirée du jeudi. D'abord une première embarcation transportant 19 hommes, suivie d'une 2^e avec 14 autres interceptés à 8 miles au sud de Cabo Tiñoso, puis une 3^e avec 18 migrants à bord, aperçue à 44 miles au sud de Carthagène. Au petit matin de vendredi, une 4^e embarcation de dimension plus importante est arrivée. Il s'agit d'un chalutier avec, à bord, 79 migrants adultes. Selon les mêmes sources, le chalutier est entré dans le port de Carthagène vendredi matin, escorté par des pa-

trouilleurs de la Guardia civile. Selon les médias espagnols, «il s'agit de la 1^e fois que des migrants arrivent aux côtes de Carthagène à bord d'une embarcation d'une telle dimension». Citant des sources proches du dossier, les médias carthaginois affirment que les patrouilleurs de la Guardia civile ont intercepté le bateau de pêche lorsqu'il est entré dans les eaux territoriales espagnoles, soit à 13 miles de la côte. Le chalutier, selon les mêmes sources, ne portait aucun pavillon hissé, mais juste une immatriculation qui serait algérienne. On affirme également que «depuis le patrouilleur espagnol, on tente d'abord de convaincre le capitaine du chalutier à rebrousser chemin et à retourner sur les côtes d'Afrique du Nord», mais, souligne-t-on, «devant le refus de ce dernier et sa détermination à poursuivre en direction du port de Carthagène, il est escorté». Tous les migrants sont en bonne santé et ont été emmenés au port d'Escombreras, affirment, par ailleurs, les mêmes sources, où pendant cette pandémie, un protocole spécial est activé, selon lequel «tous sont soumis à un test PCR et, si l'un d'entre eux est positif, il doit être mis en quarantaine, ainsi que les contacts étroits que sont les personnes qui ont voyagé avec lui, dans la même embarcation».

Une frégate espagnole de l'OTAN accoste au port d'Alger

La frégate espagnole «ESPS ALVARO DE BEZAN F-101», du 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN, dénommé «SNMG-2», a accosté samedi au port d'Alger pour une escale de trois jours, dans le cadre de la coopération militaire avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le commandant du 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN, accompagné du commandant de la frégate espagnole, ont rendu à leur arrivée une visite de courtoisie au

commandant de la Façade Maritime Centre (1^e Région militaire). Lors de cette escale, une unité flottante des Forces navales algériennes exécutera, en coordination avec un bâtiment du 2^e Groupe naval permanent de l'OTAN, un exercice en mer de type «PASSEX». «L'escale s'inscrit dans le sillage des activités de coopération militaire du ministère de la Défense nationale avec les pays de l'OTAN dans le domaine de la défense, visant à promouvoir l'échange d'expériences et le développement des capacités de nos Forces armées», précise la même source.

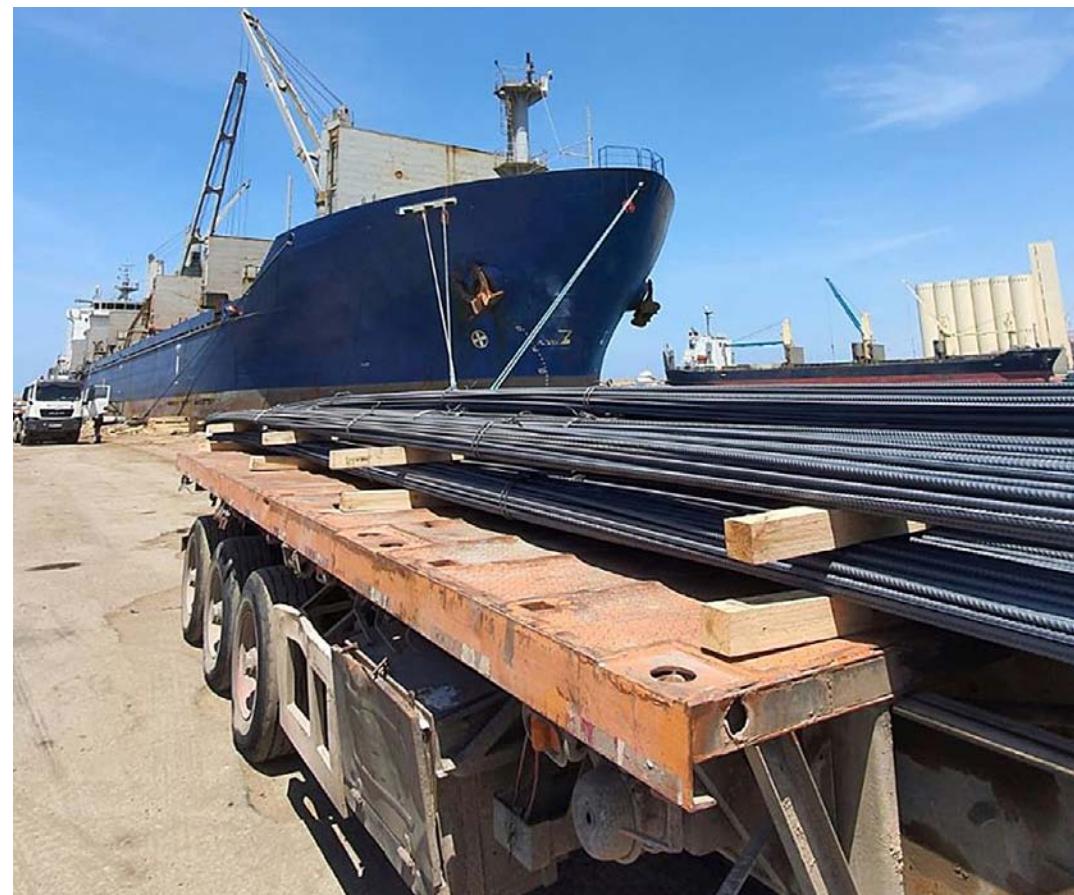
Accidents de la route 7 morts et 300 blessés en 48h

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national au cours des dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, avec 3 personnes décédées et 12 autres blessées dans 7 accidents de la route. Concernant les noyades en mer, deux personnes sont décédées: un jeune homme de 22 ans à Boumerdes dans une zone interdite à la baignade au port de Zemmouri et un adolescent de 17 ans dans la plage surveillée Grand Phare à Jijel.

Les agents chargés de la surveillance des plages ont réussi à sauver 537 personnes de la noyade. Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, au repêchage de 2 enfants de sexe

masculin décédés par noyade dans des réserves d'eaux: un enfant âgé de 13 ans, au village Ez-zatra dans la wilaya de Boumerdes, et un autre, âgé de 16 ans, au lieudit El Akila, commune Dar Chiokh, dans la wilaya de Djelfa. En matière d'activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 74 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement ainsi que les règles de distanciation physique et 95 opérations de désinfection générale à travers 25 wilayas (58 communes). Ces unités ont procédé, en outre, à la mise en place de dispositifs de surveillance dans 2 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés dans les wilayas d'Alger et Illizi.

Exportations hors hydrocarbures Toutes les entraves aplanies et toutes les facilitations accordées



Le Premier ministre, Abdelaïz Djerad a réaffirmé samedi à Alger la détermination du gouvernement à encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers la prise de toutes les mesures à même d'aplanir les entraves et restrictions bureaucratiques, et à accorder toutes les facilitations nécessaires au profit des entreprises productrices et exportatrices. «Le gouvernement prendra toutes les mesures à même d'aplanir les obstacles et restrictions bureaucratiques entravant la valorisation des grandes expertises nationales et l'exportation des services», a indiqué M. Djerad dans une allocution, lue par le ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aissa Bekkai, à l'ouverture du colloque national sur «l'exportation dans le secteur des travaux publics». «Il est plus que nécessaire d'emprunter une stratégie aux contours clairs dans le cadre de la relance économique, basée sur l'optimisation des procédures juridiques et réglementaires relatives à l'opération d'exportation, avec la garantie de mesures incitatives financières, bancaires, fiscales, douanières et commerciales, outre l'activation du rôle

des représentations diplomatiques à l'étranger et des conseils d'affaires», a-t-il soutenu. Lors de ce colloque, organisé par le ministère des travaux publics, en présence de membres du gouvernement et d'acteurs du secteur, le Premier ministre a appelé à oeuvrer au renforcement du cadre institutionnel et administratif en vue d'inciter les entreprises nationales à exporter et à investir les marchés internationaux.

Pour M. Djerad, oeuvrer à la promotion des exportations hors hydrocarbures constitue «un choix stratégique» dans le cadre du nouveau modèle économique, étant l'un des principaux mécanismes permettant l'augmentation des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB), à travers l'extension du champ des exportations. Pour atteindre ces objectifs, a-t-il dit, il faut déployer des efforts supplémentaires considérables afin d'instaurer un écosystème propice et un climat d'affaires adéquat et insuffler une nouvelle dynamique à même d'encourager les exportations et de libérer les initiatives» dans le cadre de la consécration du principe d'égalité des chances entre

Importation La facture des services s'élève à 12 milliards de dollars

La facture des services importés dans plusieurs secteurs s'élève à 12 milliards de dollars par an, a indiqué samedi à Alger le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane. S'exprimant à l'ouverture des travaux du colloque national sur «l'exportation dans le secteur des travaux publics», le ministre a déclaré que l'orientation vers une nouvelle économie doit reposer sur la réduction de la dépendance de l'étranger dans les différents domaines, y compris les services. Le secteur s'at-

tèle à revoir «le plus tôt possible» une série de mesures et de textes de loi encadrant les activités d'exportation dans le secteur des travaux publics, a-t-il fait savoir. Cette étape est «cruciale dans la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant le passage du pays à une politique économiquement indépendante», a souligné le ministre.

La Banque d'Algérie s'attèle de son côté à revoir le système régissant la politique de change pour

qu'elle favorise l'exportation», a-t-il poursuivi. Dans ce cadre, des mesures pratiques incitatives à l'exportation seront prises. «Il est temps pour que l'Algérie se fraye une place dans les marchés extérieurs», a-t-il soutenu. Ce colloque se veut un espace pour favoriser cette orientation, notamment dans le domaine d'exportation, et ce dans les meilleurs délais en vue de devenir un pays exportateur, au regard des atouts et hautes qualifications des entreprises nationales publiques et privées», a estimé M. Benabderrahmane.

Afghanistan

Ouverture de pourparlers interafghans à Doha en présence de Pompeo

Par Gregory Walton
avec Emal Haidary à Kaboul

Le gouvernement afghan et les talibans ont entamé samedi à Doha des négociations de paix historiques en présence du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, des discussions qui s'annoncent laborieuses en raison des profondes divergences entre les deux belligérants. La cérémonie a été ouverte par le chef de la diplomatie du Qatar, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, auquel a succédé le négociateur du gouvernement afghan, l'ancien ministre Abdullah Abdullah. Celui-ci a appelé à un «cesser-le-feu humainitaire». «Notre pays se souviendra de ce jour comme de celui de la fin de la guerre et des souffrances de notre peuple», a-t-il ajouté. Ces pourparlers ont été retardés de six mois en raison de désaccords profonds sur un échange de prisonniers controversé entre rebelles et gouvernement. Ils intervennent au lendemain du 19e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, qui ont entraîné l'intervention internationale menée par les Etats-Unis ayant chassé les talibans du pouvoir en Afghanistan. Les deux camps doivent trouver un moyen «de faire aller le pays de l'avant pour réduire les violences et accéder aux demandes des Afghans: un pays réconcilié avec un gouvernement qui reflète une nation qui n'est pas en guerre», a déclaré vendredi M. Pompeo. Les discussions se déroulent dans une salle de conférence

ce d'un hôtel où des chaises ont été disposées de manière à respecter la distanciation et une banderole indique «Négociations de paix en Afghanistan» en quatre langues. Les délégués ont commencé à arriver dès l'aube dans cet hôtel de luxe ayant accueilli la signature d'un accord historique entre Washington et les talibans en février qui a ouvert la voie aux pourparlers. Le président américain Donald Trump, dont la réélection en novembre est incertaine, est lui déterminé à mettre fin à la plus longue guerre de l'histoire des Etats-Unis. Mais un règlement rapide du conflit semble peu probable et la durée des négociations n'est pas connue.

OBJECTIFS INCONCILIABLES

Les talibans ont réitéré leur volonté d'instaurer un système dans lequel la loi serait dictée par un islam rigoriste et ne reconnaissent pas le gouvernement de Kaboul, qualifié de «marionnette» de Washington. Le gouvernement du président Ashraf Ghani insiste pour maintenir la jeune République et sa Constitution, qui a consacré de nombreux droits, notamment pour les minorités religieuses et les femmes qui seraient les grandes perdantes d'un retour aux pratiques en vigueur sous le joug des talibans. Human Rights Watch (HRW) a appelé les participants aux négociations à s'engager à respecter les droits fondamentaux des Afghans. «Les participants à tout futur gouvernement



afghan devraient s'engager à mettre en place des institutions et des processus pour faire respecter les droits des femmes et la liberté de la presse, mettre fin à la torture en détention et garantir la justice contre les abus», a déclaré Patricia Gossman, directrice associée de l'ONG pour l'Asie, dans un communiqué. La question de l'échange de prisonniers (quelque 5.000 talibans contre un millier de membres des forces afghanes) prévu par l'accord entre talibans et Etats-Unis avait constitué un premier obstacle, retardant les négociations.

Les autorités afghanes ont fini par relâcher les 400 derniers insurgés. Plusieurs pays, dont la France et l'Australie, avaient protesté contre leur libération. L'émissaire des Etats-

Unis pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a justifié vendredi depuis Doha ces libérations, affirmant que c'était «une décision afghane difficile mais nécessaire (...) pour ouvrir les négociations».

«BLANCHE COMME NEIGE»

Le conflit afghan a tué des dizaines de milliers de personnes, dont 2.400 soldats américains, poussé des millions d'autres à fuir, et coûté plus de mille milliards de dollars à Washington. «Ma barbe était noire quand la guerre a commencé, elle est aujourd'hui blanche comme neige, nous sommes toujours en guerre (...) et je ne pense pas que cela changera bientôt», affirme Obaidullah, 50 ans, habitant Ka-

boul. «Je suis sceptique quant à ces négociations car les deux camps veulent appliquer leur agenda complet», ajoute ce fonctionnaire retraité. Beaucoup d'Afghans craignent le retour au pouvoir - partiel ou total - des talibans, qui accueillaient Al-Qaïda avant le 11 septembre 2001. Les talibans sont toutefois en position de force depuis l'accord avec les Etats-Unis qui prévoit un retrait des troupes américaines et la tenue de ce dialogue interafghan.

Le Qatar s'est discrètement efforcé de mener une médiation, compliquée par la poursuite des violences en Afghanistan et la pandémie de Covid-19. Le négociateur en chef qatari, Mutlaq al-Qahtani, a loué jeudi le «pouvoir de la diplomatie». (AFP)

Colombie

Nouveaux affrontements malgré le «pardon» du gouvernement



Par Juan Sebastian Serrano,
Lina Vanegas

Le gouvernement colombien a demandé «pardon» vendredi pour la bavure à l'origine de deux jours d'émeutes contre les violences policières, qui ont fait 13 morts, alors qu'en fin de soirée les affrontements reprenaient à Bogota, selon les journalistes de l'AFP. Le ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo, a exprimé sa «douleur et son indignation» après la mort mercredi de Javier Ordoñez, dont l'arrestation brutale avait

été diffusée sur les réseaux sociaux. Le ministre, qui supervise la police dans ce pays marqué par un long conflit armé, a demandé «pardon» pour «toute violation de la loi ou ignorance des règlements» de la part de policiers. Le président Ivan Duque, qui a dit regretter «ces actes de vandalisme et de violence», a promis d'enquêter sur les abus présumés des forces de l'ordre tout en condamnant les attaques contre la police. Mais cela n'a pas suffi à calmer la colère des manifestants, qui ont répondu en soirée aux appels à manifester dans la capitale sous le slogan

«Nous sommes massacrés». «Ce +pardon+ n'est qu'un mensonge auquel nous ne croyons pas. Que vaut un +pardon+ quand on vous tire dans le dos», enrageait un enseignant de 26 ans, qui n'a pas souhaité révéler son identité par peur de représailles. «J'en ai marre des abus policiers. Il est temps de montrer que les gens sont furieux», déclarait à l'AFP Camilo Medina, un musicien de 20 ans, qui a tenu une nouvelle fois à manifester vendredi soir. Les manifestations ont jusqu'ici causé la mort de 13 personnes, pour la plupart des jeunes de 17 à 27 ans tués par balles à Bogota et ses environs. Les autorités ont également fait état de 209 civils et 194 policiers blessés.

ATTENTE DE L'AUTOPSIE

Après son arrestation, Javier Ordoñez, ingénieur de 43 ans qui achevait ses études de droit, avait été emmené dans un commissariat où il a été victime de «complications médicales», selon la police, avant de décéder peu après à l'hôpital. Selon la défense de sa famille, les policiers ont «massacré» ce père de deux enfants, en le rouant de coups. «J'ai des photos (...) c'est un homicide aggravé et un délit de torture, du moins un abus d'autorité», a déclaré l'avocat Vadith Gomez à la radio locale Blu Radio. Le rapport d'autopsie n'a pas encore été rendu public. Selon le ministre de la Défense, outre l'enquête pénale, une enquête interne a été diligentée «pour abus d'autorité et homicide présumés». Au total, sept policiers ont été suspendus. La maire de Bogota, Claudia Lopez, opposante au président conservateur, a recensé dans la capitale 68 civils blessés par balles et déclaré qu'elle disposait de preuves «solides» d'un

«usage aveugle» de la force. Des vidéos postées sur les réseaux sociaux montrent des personnes en uniforme répliquant avec leur arme à feu à des attaques.

«ÇA DEVAIT EXPLOSER»

Selon la politologue Sandra Borda, la police «a un très haut degré de militarisation» en raison du long conflit avec les guérillas et de la lutte contre le trafic de drogue, ce qui influe sur sa vision du maintien de l'ordre. La police «ne devrait pas relever» du ministère de la Défense, qui exige des résultats «face à des ennemis», alors qu'elle «fait face à des citoyens», estime auprès de l'AFP Sébastien Lalinde, de l'ONG Dejusticia. Jamais la police n'avait été l'objet d'une telle colère sociale en Colombie. L'institution a joué d'une grande popularité pendant le conflit armé, notamment contre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Mais depuis des mouvements sociaux sévèrement réprimés en 2019, l'antagonisme est prégnant. La vidéo virale où Javier Ordoñez supplie les policiers d'arrêter de lui infliger les décharges de leurs pistolets à impulsions électriques a exacerbé la colère populaire contre la police, déjà au plus haut depuis l'épidémie de Covid-19. Des cas de personnes tabassées ou même tuées, comme un jeune de 19 ans à Cali en mai, car elles n'avaient pas respecté le confinement, ont rehaussé l'amertume envers les forces de l'ordre. Selon des données officielles, la police a arrêté 940 personnes en 2019, et 7.791 entre mars et mai 2020. «Ça devait exploser», analyse Mme Borda. «Les gens se méfient ouvertement de la police et la police pense que l'ennemi ce sont les citoyens qui sortent manifester». (AFP)

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF N° : 099829019093907

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 20/2020

Projet : Aménagement des établissements scolaires pour le cycle secondaire.

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Mascara informe

l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 20/2020 relatif à l'aménagement des établissements scolaires pour le cycle secondaire, publié dans le quotidien national (EL KHABAR le 16/07/2020), est annulé pour motif : Cahier des charges erroné.

ANEPE N° 2031005918 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTRIENT N° 25 / 2020

Un concours d'architecture restreint est lancé après l'annulation de la procédure pour l'étude et suivi pour la réalisation d'un lycée de remplacement de type 1000/300R en remplacement du lycée El Hadj Laaroussi Commune de Tighennif. Le concours est destiné aux bureaux d'études ayant exécuté la mission étude et suivi d'un ouvrage similaire collège ou lycée de catégorie C et plus. Les soumissionnaires qui présentent des attestations de catégorie D et plus doivent être dans le domaine de pédagogie (université, blocs pédagogiques), et disposant une équipe de suivi permanente d'un architecte et un ingénieur en génie civil d'expérience minimale de 04 ans pour concourir tout Architecte, bureau d'étude ou équipe de nationaux inscrit au tableau national de l'ordre des architectes en possession d'un agrément en cours de validité (mise à jour 2020) répondant aux conditions de l'exercice de la profession.

En cas bureaux d'études (groupe ou équipe de nationaux) le chef de fil doit être de profil architecte en possession d'un agrément en cours de validité (mise à jour 2020), peuvent soumissionner et retirer les cahiers de charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Mascara, bureau de service des marchés.

L'offre du concurrent doit être présentée en quatre plis distincts :

1^{ère} phase :

Offre candidature

1-Déclaration de candidature.

2-Déclaration de probité.

3-Agrément

4-L'extrait d'inscription à l'Ordre des Architectes + mise à jour 2020

5-Les attestations de mise à jour CNASAT, CASNOS et CACOBATPH,

6-La liste des moyens humains avec C.V + diplôme avec déclaration à la CNAS.

7-L'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier.

8-Le bilan financier des 03 dernières années certifié par un commissaire aux comptes et visé par les services des impôts.

9-L'extrait du dossier judiciaire du maître d'œuvre ou du gérant datant de moins de 3 mois.

10-Les références professionnelles de maîtrise d'œuvre justifiées par des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrage.

11-Le NIF (Numéro d'Identification Fiscale)

12-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

13-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants

2^{ème} phase après présentation :

PREMIERE PLI : OFFRE TECHNIQUE :

Dans une enveloppe cachetée où seront inclus:

A)1. La déclaration à soucrire.

2. Le présent cahier des charges dûment rempli sans mentionner le montant de l'offre.

B) Le mémoire technique justificatif dûment rempli (pièce annexée au cahier des charges)

DEUXIEME PLI :

A) PLI DES PRESTATIONS

1. Documents graphiques établis et présenté conformément au cahier des charges.

2. Rapport descriptif

B) code de soumissionnaire

OFFRE FINANCIERE :

4. La lettre de soumission dûment renseignée cachetée et signée

5. La proposition coût d'honoraires (conforme au modèle inséré dans le cahier des charges).

6. Le devis descriptif

La remise des offres doit être faite en deux (02) phases: Dans une première, les soumissionnaires sont invités à remettre uniquement l'offre candidature sous un pli cacheté et anonyme portant la mention suivante: CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTRIENT

- A ne pas ouvrir -

Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'un lycée de remplacement de type 1000/300R en remplacement du lycée El Hadj Laaroussi

Commune de Tighennif

« Offre candidature »

Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de MASCARA-ZHUN 12 Mascara.

Dans une deuxième phase, et après évaluation seuls les soumissionnaires pré sélectionnés sont invités par le service contractant à remettre les offres techniques, les offres de prestation et l'offre financière sous triple enveloppes séparées conformément au cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux pour 1^{ère} phase.

La durée de préparation des offres (plis de prestations + offre technique et financière) est fixée à 21 jours à partir de la date de l'invitation signée par le service contractant.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12H00 du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14 H00 au siège de la Directrice des Equipements Publics.

ANEPE N° 2031005995 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D' Oran
Daira D' Es-Senia
Commune Sidi Chami

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°22/2020

Le président de l'assemblée populaire communal de SIDI CHAMI lance un avis d'une appelle d'offre ouvert :

Travaux d'Achèvement du revêtement en béton bitumineux de la cité Fonal+80 logts HASSI LABIOD Commune SIDI CHAMI

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics activité principale catégorie 03 et plus peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre ouvert dans la presse nationale, auprès la commune de Sidi Chami de la wilaya d'Oran contre paiement de 10.000,00 DA .

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à partir de la première publication.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes:

DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Copie de la quittance de paiement de Retrait du cahier des charges
- La présente instruction aux soumissionnaires paraphée, datée et signée.
- Déclaration de Candidature dûment remplie datée et signée
- Déclaration de probité datée et signée
- Une copie de registre de commerce visé par CNRC
- Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés
- Copie de la déclaration de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2018 (celui qui ne possède pas cette déclaration sera éliminé)
- Un extrait du dossier judiciaire original en cours de validité du signature de la soumission
- Une copie de l'extrait de rôle apuré et en cours de validité, ou accompagné d'un échéancier de paiement
- Une copie de la NIF (attestation immatriculation fiscale)
- Une copie des attestations de mise à jour : CNAS, CASNOS et CACOBAPTH en cours de Validité
- La liste des références professionnelles appuyée par des attestations délivrées par les services contractants publics
- Une copie des bilans fiscaux des trois dernières années 2016/2017/2018 visés par les services des impôts

OFFRE TECHNIQUE:

- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation.
- La déclaration à soucrire, (selon modèle ci-joint) datée et signée.
- Annexes 01,02 et 03 + plan de signalisation du chantier
- Une copie de certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 04 et plus activité principale « Travaux Publics »
- La Liste de moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS, les CV correspondants et les diplômes.
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises , assurance factures, etc.....)
- Délai d'exécution

OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint), datée et signée
- Le Bordereau des prix unitaires daté et signé par l'entreprise
- Le détail quantitatif et estimatif des travaux daté et signé par l'entreprise.

Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposées au siège l'APC SIDI CHAMI (Secrétariat général) sous plis anonyme contenant deux plis séparés l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°/2020

SA ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres à

Projet :

Le lot indiqué ci-dessus avec la mention à ne pas ouvrir et adresser à M^r le président de l'APC de SIDI CHAMI La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux L'ouverture des plis aura lieu le : 12 H au siège de l'APC de SIDI CHAMI.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours de la date limite de dépôt des offres.

03 SEP. 2020

SIDI CHAMI LE

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2031005946 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIENT
EN NEUF LOTS SEPARÉS POUR LA FOURNITURE
DE DENREES ET PRODUITS DIVERS AU PROFIT
DU CENTRE AVITAILLEMENT DE NAJDA MAGHREB SPA
N° 01/NM/AVIT/2020



L'Entreprise Publique Economique NAJDA MAGHREB SPA siège Centre Administratif DRIZ (Ex EGZIA /SONATRACH- Arzew) BP 24 Arzew, lance un avis d'Appel d'Offres National Restrient N° 02/NM/AVIT/2015 en Neuf (09) lots séparés listés ci-après, pour la fourniture de denrées et produits divers, pour les besoins de son Centre Avitaillement, par les commerçants ayant la qualité de Détailleurs, grossistes et/ou producteurs, fabricants, Importateur/distributeur, établis dans un rayon ne dépassant pas les 100 Kms du chef lieu de la ville d'Arzew :

- | | |
|-----------|--|
| Lot n° 01 | Légumes Frais |
| Lot n° 02 | Fruits Frais |
| Lot n° 03 | Volailles et Œufs |
| Lot n° 04 | Viande fraîche Ovine et Bovine |
| Lot n° 05 | Produits d'Alimentation Générale |
| Lot n° 06 | Produits Laitiers et Dérivés |
| Lot n° 07 | Poissons Frais |
| Lot n° 08 | Produits Surgelés (Poissons et Légumes Surgelés) |
| Lot n° 09 | Produits d'Entretien Général |

Les soumissionnaires, détenteurs de registre de commerces de Détails ou de producteurs, fabricants, Importateur/distributeur, peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse citée ci-dessus, après présentation de la lettre d'accréditation précisant le ou les lot(s) ciblé(s) et l'identité de la personne mandatée pour le retrait du dossier, accompagnée d'une copie du registre de commerce et de la pièce d'identité.

La société remet au soumissionnaire un ordre de versement. Le cahier des charges est remis au soumissionnaire contre réception du reçu de versement de la somme de Deux Mille Dinars (2000 DA) par lot concerné.

L'appel d'offres se déroulera en une seule étape, avec remise simultanée de l'offre technique et de l'offre financière.

Ces offres doivent être transmises par courrier postal ou déposées au niveau du Secrétariat de la Direction Générale de l'Entreprise, sous double pli cacheté et anonyme, adressée à NAJDA MAGHREB Spa Centre Administratif DRIZ Bts B19, B21 & B22 - BP.24 ARZEW 31200 ALGERIE. Les deux enveloppes intérieures (Offre Technique et financière) doivent comporter les mentions suivantes : Offre Technique ou Commerciale // Lot N°//Nom du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante :

Appel d'Offres National Restrient N°01/NM/AVIT/2020

LOT N°// « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La date limite de réception des offres, au niveau du secrétariat de la Direction Générale, est fixée à Trente jours (30 jours), à compter de la date de parution du présent avis dans le BAOSEM du 13/09/2020 (Date limite de retrait et de dépôt le : 12/10/2020 à 18h).

Seul le cachet de réception du Secrétariat de la Direction Générale de NAJDA MAGHREB, apposé sur le pli, fera foi. Toute offre reçue après la date limite de réception sera considérée comme nulle et non avenue.

Les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres seront invités par écrit à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour qui suit la date limite de la durée de préparation des offres à 10h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront ouvertes publiquement au niveau du siège de NAJDA MAGHREB Spa à l'adresse indiquée, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés munis d'une pièce d'identité.

Les soumissionnaires ne doivent, sous peine de rejet, présenter qu'une seule offre par lot.

ANEPE N° 2031100483 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TEMCEN
DAIRA DE : BENI SNOUS
COMMUNE DE : BENI BAHDEL
NIF : 098513429058116

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition des l'articles 65-73-161 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblé populaire communale de BENI BAHDEL informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national publié dans « Le Quotidien d'Oran » et « المساء » le 11/08/2020, qu'après l'étude et l'analyse des offres, la réalisation de projet est confiée à l'entreprise suivante :

Nº	Projet	L'entreprise	Prix	délais	NIF	observati on
01	Aménagement d'un Stade Communal (Gazon Synthétique + Aménagement) A Beni Bahdel	ENTREPRISE TRAVAUX BATIMENT GHOBIRINI Ahmed	29 989 547,00	06 mois	182481000247139	Le moins disant

Les soumissionnaires concernés par l'appel d'offres, et désirant introduire des recours sont tenus de les transmettre au service des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de parution du présent avis.

03 SEPT 2020
Beni Bahdel le
P/APC

ANEP N° 2031005893 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099829066206233

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°14/2020

Conformément aux dispositions de l'article N°40 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara déclare l'infuctuosité de l' avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°14/2020 portant sur l'Achèvement des 48/204 LPL à MOHAMMADIA sans VRD en lot unique,

-BLOC A1-24 LOGTS F3 EN R+5

-BLOC A2-24 LOGTS F3 EN R+5

- Programme : RHP 2009

Et ce pour le motif suivant :

- Le Coût est Excessif

Le Directeur Général de l'OPGI

ANEP N° 2031005951 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

AVIS

D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

En application du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et suite à la l'avis d'appel d'offres national ouvert paru dans les quotidiens « le quotidien d'Oran » et « المساء » en date du 24/06/2020 relatif à l'opération :

Fourniture Et Installation Du Système De Contrôle D'accès Au Niveau Du Stade De 24 Février De Sidi Bel Abbès

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Sidi Bel Abbes déclare l'infuctuosité de l'appel d'offre.

ANEP N° 2031005960 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
NIF : 4110 060000 46013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de capacité minimale N° 09/ DRE W- AT/ 2020 paru dans les quotidiens nationaux en langue arabe « المساء » en date du 17/06/2020 et en langue étrangere « Le Quotidien d'Oran » en date du 17/06/2020 portant sur :

INTITULE DE L'OPERATION : Réalisation d'ouvrage de stockage à travers la wilaya

Projet : LOT 10 : Réalisation d'un château d'eau 500 m3 à Rouiba commune EL AMRIA

Qu'a l'issue de l'évaluation et jugement des offres, le marché a attribué provisirement à L'entreprise suivante :

Nº	Désignation de projet	Entreprise	Note Tech	Montant DA en TTC	Délai en mois	Obs
01	Projet : LOT 10 : Réalisation d'un château d'eau 500 m3 à Rouiba commune EL AMRIA	S.E.R.O.R (Tlemcen)	85,00	35 145 763,45	07 mois	Offre moins disante

Le choix de cet entreprise est justifié par :

La pondération des offres sur la base du montant, du délai, des moyens matériels et humains et mémoire technique.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière sont invités à se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché. (Cf. l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel sus cité)

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya (Cf. l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel sus cité)

LE DIRECTEUR DES/RESSOURCES EN EAU

ANEP N° 2031005955 Le Quotidien d'Oran 13/09/2020

BLIDA

L'AEP, à quand la solution ?



Tahar Mansour

Même si les perturbations de l'alimentation en eau potable connaissent, cette année, une augmentation sensible à travers l'ensemble du territoire national, obligeant même le président de la République à donner un ultimatum au ministre des Ressources en eau pour régler ce problème, la wilaya de Blida est peut-être la plus touchée. Il faut savoir qu'hormis le Grand-Blida qui a connu, pendant quelque temps, un semblant de normalité, les autres régions de la wilaya ont toujours subi des perturbations à longueur d'année ; cette année beaucoup plus. Les raisons invoquées par les responsables de l'AEP sont toujours les mêmes : baisse du niveau de la nappe phréatique, déperditions dues aux réseaux qui fuent de partout et, bien entendu, manque de pluviométrie. En hiver, la plupart des communes de la wilaya de Blida ne reçoivent l'eau dans le robinet qu'une fois tous les trois jours, avec une plage horaire ne dépassant pas deux à trois heures, et avec un débit très faible. En été, la cadence passe à une fois tous les trois ou quatre jours, avec un débit encore plus faible et des pannes à répétition, même quand c'est l'électricité qui a été coupée pendant une heure de temps, on l'invoque pour justifier l'injustifiable. Il y pourtant une chose qui doit être dite, les quartiers abritant certaines institutions ont de l'eau quotidiennement. Cette année, il faut dire que la situation est catastrophique en matière d'alimentation en eau potable.

A Boufarik, où les habitants sont sortis pour manifester leur ras-le-bol, jeudi dernier, l'eau arrive rarement,

surtout pour ceux qui habitent plus haut que le deuxième ou troisième étage et ceux qui en ont, c'est une fois tous les quatre, cinq jours ou plus. A L'Arba, il y a deux ou trois mois que les choses ont pris une tournure dramatique, faisant profiter les propriétaires de camion-citerne d'une manne formidable, puisqu'ils vendent le mètre-cube d'eau à environ 400 DA (1.200 DA, ou plus, la citerne de 3000 litres). Des représentants de la société civile se sont rendus, il y a quelque temps, chez le chef de daïra qui les a reçus en compagnie des responsables locaux de l'AEP et de l'Hydraulique qui leur ont assuré que la nappe était arrivée à son plus bas niveau, à cause du manque de précipitation au courant de l'année dernière. Une vingtaine de jours plus tard, il y a eu une certaine amélioration dans l'alimentation, et l'un des représentants de la société civile a écrit sur sa page Facebook : « Y a-t-il eu des pluies ces derniers jours sans que nous nous en rendions compte ? » - puisqu'il y a un peu plus d'eau. Actuellement, la plupart des quartiers de L'Arba et d'autres villes importantes de la wilaya reçoivent de l'eau un jour sur sept, de minuit à deux heures et demie, revenant ainsi une trentaine d'années en arrière et nous remémorant la chanson du blidéen Souileh qui disait : « Dja el ma, nodh t'aâmar » (l'eau est venue, lève-toi pour remplir les jerricans). Le directeur de l'unité AEP de Blida vient d'être relevé de ses fonctions, à l'instar d'autres directeurs d'autres wilayas, allons-nous enfin connaître une amélioration dans la fourniture de cette eau, pourtant nécessaire au maintien de l'hygiène en ces temps de maladie.

TÉBESSA

Sécurité renforcée pour les épreuves du Baccalauréat

Ali Chabana

À l'instar de l'examen du BEM, la Sûreté de la wilaya de Tébessa a mis en place un plan sécuritaire opérationnel, afin de sécuriser les 52 centres d'examen, où se dérouleront les épreuves du Bac. Pour ce faire, pas moins de 1.500 policiers ont été mobilisés, à l'occasion, parmi lesquels 1.011 éléments seront directement impliqués dans l'opération. A cela s'ajoutent 269 rondes de la police, motorisées et munies des moyens nécessaires. Par ailleurs les services de police de la wilaya ont réceptionné 400 appels téléphoniques, depuis le

début du mois en cours. Des communications téléphoniques émanant de citoyens pour des diverses affaires : vols agressions, renseignements ou encore pour les demandes d'intervention. De son côté, la police de la Sûreté de la daïra d'Ouenza, au nord de Tébessa ont arrêté 6 personnes impliquées dans un trafic et vente illicite de psychotropes.

Les policiers ont récupéré 562 comprimés et 10 flacons de médicament hallucinogène. Présentés devant le Tribunal d'El Aouinet, 5 des mis en cause ont été écroués, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de presse de la police.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

25 moharram 1442

El Fedjr
05h01

Dohr
12h44

Assar
16h16

Maghreb
19h01

Icha
20h21



BOUIRA

La police fait son bilan

Farid Haddouche

Les services de Sûreté de la wilaya de Bouira ont mené 571 descentes de police, au cours du mois d'août, ciblant les quartiers résidentiels, les places publiques, les marchés, les gares routière et ferroviaire et des agents qualifiés et des moyens matériels nécessaires y ont été mobilisés.

Ces opérations policières ont abouti au contrôle de 5005 personnes, tandis que des dossiers judiciaires ont été complétés contre 337 personnes, qui ont été déférées devant les autorités judiciaires pour leur implication dans plusieurs affaires. Trente-six personnes ont été impliquées dans des affaires de possession de drogue (kif traité) et des psychotropes à des fins de consommation, et

38 autres impliquées dans des affaires de port d'armes blanches prohibées. Aussi, lors de ces descentes de police, 03 personnes faisant l'objet d'ordonnances judiciaires ont été arrêtées et déférées devant les autorités judiciaires compétentes. Par ailleurs, 5.355 véhicules ont été contrôlés. A travers ces opérations les services de police indiquent qu'ils cherchent à traiter tous les aspects négatifs qui affectent les conditions de vie des citoyens et leur confort, constituant un préjudice aux personnes et à leurs biens, par l'application des lois et règlements sur les contrevenants, tout en mettant fin à toutes les formes de criminalité, dans la wilaya de Bouira.

La police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira a également traité, durant le mois

d'août 169 affaires pénales impliquant 136 personnes. Les cas d'atteintes aux personnes ont représenté 105 affaires dans lesquelles 67 personnes étaient impliquées dans des délits liés aux coups et aux blessures volontaires, aux insultes et aux menaces.

Les atteintes aux biens d'autrui ont concerné 59 affaires compromettant 27 personnes, dont 16 ont été placées en détention provisoire pour destructions volontaires de biens d'autrui et de vols. S'agissant des affaires de drogue, la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira a pu traiter 32 affaires, dont 03 liées au trafic de drogue et 22 à la possession et à la consommation de drogues, impliquant 42 personnes, dont 03 ont été placées en détention provisoire.

Problèmes de route et d'électricité : des habitants protestent

Des actions de protestation pour l'amélioration des conditions de vie sont enregistrées, chaque semaine, par des villageois. Comme c'est le cas des habitants d'Ouled Rached, d'Ath-Mansour, de Sour-el-Ghazlane et de Dirah. Les villageois de Lechouaf, Taïcha, Gtaief, Toute, et Zeboudja, issus de la commune de Dirah qui se trouve à l'extrême sud de Bouira, déplorent l'état de délabrement du CW12. Cet itinéraire nécessite des travaux de réfection dans l'immédiat, car d'après eux, il ne faut pas attendre la saison hivernale pour

le faire. D'autant plus que ce parcours leur est important, car il relie leur communes Dirah à celle de Maâmora et à d'autres voies qui pourront rompre leur isolement. Outre cette revendication, l'absence d'électricité dans certains villages est également rapportée par les villageois dont la plupart pratiquent l'élevage ovin et bovin, vu la vocation agropastorale de la région. Pour les villageois de Taghzout, dans la commune d'Ouled Rached, située à une trentaine de kilomètres, au sud-est du chef-lieu de wilaya, ces derniers soulèvent le pro-

blème de l'électrification de 500 foyers de leur village au réseau principal, que des oppositions empêchent son accomplissement. Il s'agit de 2 propriétaires de la région en question qui s'opposent au passage des câbles et des conduites. Des démarches d'arrangement ont été entreprises par les autorités mais apparemment, l'opposition est toujours maintenue. Seules des décisions fermes viendraient à solutionner ce problème, ainsi toutes les habitations des villageois se verront raccordées au réseau électrique et de gaz. F. H.

Trafic de drogue, 4 arrestations



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, dans les zones urbaines, notamment celles liées au trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bouira ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans la promotion de la drogue. L'opération menée par la brigade des stupéfiants de la Sûreté de wilaya a permis la saisie de 403,74g

de drogue et une somme de 38.000 DA, provenant de la vente de drogue. En outre 4 personnes ont été arrêtées et des armes blanches de classe 6 interdites ont été saisies. La réussite de cette affaire tient à l'utilisation optimale des informations reçues par les membres de la brigade anti-stups, indiquant qu'une personne vendait de la drogue dans un quartier de la ville de Bouira. L'intervention rapide des éléments de police a permis l'ar-

restation de l'incriminé qui a par la suite, donné les noms de ses 3 complices, qui ont été à leur tour appréhendés. En plus de saisir 403,74 g de kif traité, 38.000 DA de produits d'activités criminelles, et des armes blanches interdites classe 6 (2 épées de grand format). Une fois les procédures judiciaires à l'encontre des 4 malfaiteurs terminées, ces derniers ont été présentés devant l'autorité judiciaire compétente.

F. H.

Répartis sur 68 centres d'examens Près de 21.000 candidats au Bac

Dans des conditions particulières à cause de la pandémie du coronavirus, quelque 20.939 candidats sont attendus aujourd'hui, dans le cadre des épreuves du baccalauréat de la session 2019/2020. Ces candidats dont 5.923 libres seront répartis sur 68 centres d'examens.

J. Boukrâa

Tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement de cet examen décisif pour des milliers de lycéens et de candidats libres. Les candidats passeront cette année les examens finaux dans un contexte inédit. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouardjaout a indiqué que les sujets des examens du Bac traiteront seulement les cours présentés en présentiel ; c'est-à-dire les programmes présentés lors du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre, juste avant l'arrêt subit des cours qui a eu lieu à la mi-mars. Et comme chaque année, le Bac mobilise, non seulement, les candidats mais également les examinateurs qui devront corriger des millions de copies, en un temps limité. Dans ce cadre, près de 7.000 encadreurs entre surveillants, observateurs, inspecteurs et administrateurs et deux centres de correction ont été mobilisés. De leur côté, la Sûreté nationale (DGSN) et la Protection civile ont mis en place un important dispositif pour la couverture sécuritaire des ex-

mens du Baccalauréat 2020, prévus du 13 au 18 septembre, en cours. La direction de la Protection civile d'Oran a mobilisé pour cette opération, 2 agents par centre d'examen. Composé des agents d'intervention, tout grade et fonction confondues, des ambulances, des engins d'incendie, ce dispositif opérationnel appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnels d'encadrement et qui sera mis en place, les jours des examens. La mission de ces agents est basée sur le respect des mesures préventives émises par les pouvoirs publics pour la lutte contre cette pandémie.

Dans le même cadre la direction de la Santé de la wilaya d'Oran, a mobilisé 94 équipes médicales pour la prise en charge médicale et psychologique des candidats. Composées de médecins spécialistes et généralistes d'infirmiers et de psychologues, les équipes seront réparties sur les 68 centres d'exams. Ces équipes auront en outre, cette année, la mission de veiller au respect des mesures de prévention contre la propagation

de la Covid-19. Pour ce qui est des mesures préventives à l'intérieur des classes, le protocole sanitaire fait état d'une disposition des tables et chaises de manière à assurer le respect de la distanciation physique, à l'intérieur de la salle, de plus d'un mètre entre les candidats, tout en s'assurant de la disponibilité de bavettes, de thermomètres à infrarouge portatifs, de sacs en plastique et de bacs à ordures, en nombre et quantités suffisants. Le protocole de santé a aussi fait obligation à tout un chacun de porter le masque de protection, d'aseptiser les enveloppes des sujets avant leur ouverture et de demander aux enseignants de se laver les mains avant de distribuer et de récupérer les feuilles d'examen, après la fin de chaque épreuve. Des solutions hydro-alcooliques (SHAL) en quantité suffisante seront mises à l'entrée du centre et en salle de travail, à la portée, aussi bien des candidats que des encadreurs, avec la nécessité de mettre à disposition, l'eau et le savon liquide dans les sanitaires et les structures de santé rappelle-t-on.

Sur les 27.500 chauffeurs de taxis et transporteurs en commun 25% n'ont pas encore perçu leur prime de 30.000 DA

K. Assia

C'est l'inquiétude chez les trans-porteurs en commun et les chauffeurs de taxis. Sur les 27.500 opérateurs du Transport que compte la wilaya d'Oran, 25% n'ont pas encore perçu leur prime de 3.000 DA, fixée par les pouvoirs publics pour les venir en aide, à la suite de la pandémie, a indiqué, hier, M. Bachir président du bureau local de l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA).

Un véritable calvaire pour les chauffeurs de taxis et également pour les transporteurs de bus qui depuis des mois multiplient les dé-marches afin d'obtenir leurs dus.

Par ailleurs, un appel pressant est également lancé pour lever la mesure d'interdiction pour le transport inter-wilayas. Les opérateurs actuant dans l'inter-wilayas dénoncent la détérioration de leurs conditions de vie puisque depuis 6 mois, ils n'ont eu aucune entrée d'argent et ceci s'est répercuté sur le quotidien de centaines, voire des milliers de familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Ils demandent la reprise de leur activité, afin de subvenir aux besoins de leurs familles et faire face aux charges dont les factures d'électricité, d'eau et autres. Avec la reprise de l'activité, la corporation pourra, enfin, voir le bout du tunnel et sortir la tête de l'eau après un arrêt de 6 mois dû à la pandémie.

Ils sont, en effet, nombreux ceux qui ont dénoncé le fait de ne pas avoir encore perçu cette prime octroyée au niveau national par le gouvernement.

Le Collectif dit remplir les conditions et avoir déposé le formulaire à la direction des Transports. En s'interrogeant hier, sur le retard enregistré dans le versement de cette prime, le Collectif a lancé un appel pressant aux pouvoirs publics pour se pencher sur le dossier et régulariser la situation de ceux qui attendent toujours cette aide. Ils rappellent les charges auxquelles ils sont confrontés et les conséquences engendrées par l'arrêt des activités de 3 mois.

Par ailleurs, un appel pressant est également lancé pour lever la mesure d'interdiction pour le transport inter-wilayas. Les opérateurs actuant dans l'inter-wilayas dénoncent la détérioration de leurs conditions de vie puisque depuis 6 mois, ils n'ont eu aucune entrée d'argent et ceci s'est répercuté sur le quotidien de centaines, voire des milliers de familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Ils demandent la reprise de leur activité, afin de subvenir aux besoins de leurs familles et faire face aux charges dont les factures d'électricité, d'eau et autres. Avec la reprise de l'activité, la corporation pourra, enfin, voir le bout du tunnel et sortir la tête de l'eau après un arrêt de 6 mois dû à la pandémie.

Complexe Tosyali de Béthioua 18.000 tonnes de rond à béton exportées vers le Canada

Une cargaison de 18.000 tonnes de rond à béton, produite par le Complexe Tosyali de Béthioua (Oran), a été exportée, la semaine dernière, vers le Canada, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise.

La cargaison, 5^{ème} du genre, pour l'année en cours, a été expédiée, ce lundi, à partir du port de Mostaganem, en direction du port d'Oshawa au Canada, a-t-on

précisé de même source. L'usine Tosyali a exporté, durant l'exercice en cours du rond à béton vers la Grande-Bretagne (3.050 tonnes), le Canada (18.000 T) et les Etats-Unis (10.000 T) ; tandis que quelque 3.000 tonnes de tubes en acier, ont été expédiées vers l'Angola, a-t-on rappelé. Les responsables du Complexe de Béthioua tablent sur l'exportation, avant la fin de l'année en cours,

de 180.000 tonnes de différents types d'acier d'une valeur globale de 85 millions de dollars, a-t-on signalé de même source.

Pour l'année 2021, l'entreprise cible l'exportation de 500.000 tonnes de différents types de produits d'une valeur d'environ 250 millions de dollars, et ce, à la faveur des mesures incitatives offertes par l'Etat aux investisseurs et opérateurs économiques, a-t-on indiqué.

Lutte contre le trafic de stupéfiants Arrestation d'un individu et saisie de drogues et de psychotropes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté une personne et saisi une quantité de 9,3 g de cocaïne, de kif traité et de comprimés psychotropes, a-t-on appris, vendredi, de ce corps sécuritaire. L'opération a été menée suite à des informations parvenues aux services de police de la Sûreté urbaine

17, selon lesquelles une personne activait dans la commercialisation de psychotropes au quartier populaire 'St-Pierre', au centre-ville d'Oran. La personne en question a été arrêtée après une opération de surveillance de son domicile. Au cours de l'opération de fouille du domicile de l'individu arrêté, une quantité de 9,3

g de cocaïne a été trouvée ainsi que 68 comprimés psychotropes et 116 g de kif traité, en plus de 30.000 DA provenant de la vente de drogue, a-t-on indiqué de même source. Une procédure judiciaire a été réalisée contre l'individu arrêté, âgé de 34 ans, suite à laquelle il sera déféré devant la Justice, note-on.

BAC 2020



NEDJMEDDINE

A l'origine de plusieurs maladies

à transmission hydrique

Des mises en garde contre la consommation des eaux des citernes mobiles

D. B.

voirs des établissements scolaires. Dans le même contexte, chaque colporteur est appelé à indiquer les puits d'où il s'alimente, pour permettre aux agents des bureaux de l'Hygiène des secteurs urbains, de vérifier si les règles d'hygiène sont respectées. Une bonne partie des citoyens de la ville d'Oran ont recours aux citernes d'eau, et n'ont pratiquement aucune idée sur les conditions d'hygiène ni de l'endroit où s'alimentent les colporteurs d'eau. Une enquête réalisée récemment par les services sanitaires, à Oran, avait révélé que 23% des quantités d'eau colportées étaient dangereuses pour la santé des consommateurs, en raison de la pollution de plusieurs puits servant à l'approvisionnement et aux citernes rouillées utilisées pour le transport de l'eau. Une eau polluée pourrait être à l'origine de graves maladies à l'exemple des dysenteries, de la fièvre typhoïde, de la méningite et du choléra. Même si l'eau fournie par la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) est potable, surtout que SEOR détient la certification ISO 17025 qui spécifie les exigences de qualité et de compétence propres aux laboratoires d'essais et d'analyses l'Oranaise ne consomme pas l'eau du robinet, c'est parce qu'il s'est habitué depuis des décennies à consommer de l'eau distribuée par les colporteurs, alors que la prolifération des maladies à transmission hydrique (MTH) n'est pas écartée, comme l'hépatite et la typhoïde.

Dans le cadre des dispositions prises par les services de la wilaya d'Oran, pour lutter contre les maladies à transmission hydrique, les services de la direction de la Santé et les bureaux d'hygiène communaux, ont mis en place un dispositif de contrôle, à la fois des points d'eau et des colporteurs. Les opérations de contrôle des points d'eau sont effectuées, chaque semaine, par des prélèvements d'échantillons et leur analyse par des spécialistes de la direction. De leur côté, les bureaux d'hygiène communaux ont reçu des instructions de la wilaya pour intensifier le contrôle des colporteurs d'eau, et des réserves

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

MIRRI Hassiba, 85 ans, Yaghmoracen

SMAIN Aïcha, 48 ans, Bir El djir

DRAHMIYA Saïd, 82 ans, Constantine

Chaaibi Houaria, 59 ans, Aïn El Beïda

Horaires des prières pour Oran et ses environs

25 moharram 1442

El Fedjr
05h19

Dohr
12h59

Assar
16h31

Maghreb
19h16

Icha
20h35



TLEMCEN

Université : une pédagogie revue et adaptée



Khaled Boumediene

Le recteur de l'Université « Abou Bekr Belkaïd » de Tlemcen, Kébir Boucherit, a indiqué hier à notre journal que le contexte sanitaire de coronavirus (Covid-19) impose de nouveaux textes pédagogiques propres à chaque type de formation. Ainsi, l'arrêté n°633 du 26 août 2020, publié dans le Journal officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), fixe selon le recteur de l'Université de Tlemcen de nouvelles dispositions exceptionnelles en matière d'organisation et de gestion pédagogiques, d'évaluation et de progression des étudiants durant la période de l'année universitaire 2019-2020. « En ce qui concerne la progression dans les études, l'article 10 de cet arrêté stipule que les matières dispensées sont validées sur la base du contenu des enseignements réalisés en présentiel et à distance, sur appréciation des équipes pédagogiques. L'article précise que les formes d'enseignement qui n'ont pas été réalisées pour cause d'impossibilités matérielles, notamment pour raison de confinement ne sont pas prises en compte dans les déci-

sions d'admission et de progression. Il s'agit notamment des matières à TP, ateliers, sorties sur terrain et stages. Les crédits alloués à ces activités seront déduits du seuil de décision de la progression des étudiants. Ces enseignements peuvent être alors enregistrés comme dettes à programmer au titre de l'année suivante ».

S'agissant des étudiants du système LMD, notre source a ajouté que « l'article 12 mentionne que la progression de la 1^{ère} à la 2^{ème} année de Licence est de droit si l'étudiant a capitalisé 30 crédits avec déduction des crédits des matières non réalisées, sans égard à leur répartition entre les deux semestres, la progression de la 2^{ème} à la 3^{ème} année de Licence est de droit si l'étudiant a capitalisé 90 crédits avec déduction des crédits des matières non réalisées, sans tenir compte des matières fondamentales exigées ».

Pour le Master, la progression de la 1^{ère} à la 2^{ème} année est de droit si l'étudiant a capitalisé 45 crédits avec déduction des crédits des matières non réalisées, sans tenir compte des matières fondamentales exigées. La compensation entre les unités de d'enseignement des deux semestres est accordée aux étudiants de la 1^{ère} année de

Master ». Pour les étudiants du système classique et des écoles supérieures, M. Kébir Boucherit a fait savoir que « l'article 13 souligne que la note éliminatoire par matière ou par unité d'enseignement obtenue durant le second semestre de l'année universitaire 2019-2020 n'est pas prise en compte dans la progression de l'étudiant ».

Selon notre interlocuteur, l'article 14 indique que « l'échec aux études durant l'année 2019-2020 n'est pas comptabilisé dans le cursus universitaire comme retard pédagogique » et l'article 15 souligne que « les cours de renforcement programmés en 1^{ère} année de Doctorat peuvent être dispensés à distance ».

Par ailleurs, le recteur de l'Université de Tlemcen a indiqué qu'une cellule composée de gestionnaires, de représentants syndicaux d'enseignants, d'étudiants et de travailleurs et aussi du représentant du secteur de la santé a été installée pour l'application des mesures contenues dans le protocole mis en œuvre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue de bien gérer la fin de l'année universitaire en cours et aussi la prochaine rentrée.

EL-BAYADH

Les travailleurs de la SOPATI exigent leurs salaires

Hadj Mostefaoui

Refusant de baisser les bras, les 300 travailleurs de l'entreprise publique SOPATI multiplient les marches à travers les artères principales du chef-lieu de la wilaya et les sit-in hebdomadaires devant le siège de la wilaya d'El-Bayadh et celui de leur entreprise mère à Bechar pour exiger le paiement de leurs salaires gelés depuis l'année 2016 jusqu'à ce jour.

Les travailleurs, dont trois sont décédés depuis moins d'un an, ne désarment pas et réclament à

corps et à cris d'être payés sashant, disent-ils, « qu'en face d'eux le personnel administratif et quelques entrepreneurs privés liés à cette entreprise ont été régularisés ces derniers mois à la suite de la vente aux enchères du parc automobile et des engins de travaux publics ». Les responsables syndicaux de cette entreprise, qui a touché le fond, parlent de deux poids, deux mesures et évoquent le cas de certains de leurs collègues de chantier qui font la manche dans la rue pour subvenir aux besoins de leur

progéniture à la veille de chaque rentrée scolaire. « Les promesses et les engagements liés à leur régularisation financière faits par le passé par une direction locale de cette entreprise publique, spécialisée dans la construction, n'ont pas été tenus puisque cette dernière n'a pas pu décrocher un seul marché pour sauver les meubles », nous confie l'un des syndicalistes qui souligne que l'ensemble des travailleurs sont déterminés à aller sans relâche et jusqu'au bout pour la régularisation définitive de leurs salaires.

Un mort et cinq blessés dans un accident de la route

Les éléments de la protection civile sont intervenus, le week-end dernier, sur la RN 111 au sud du chef-lieu de la commune d'El-Bnoud où s'est produit un accident mortel de la circulation. Un véhicule léger à bord duquel

se trouvaient sept personnes d'une même famille a fait plusieurs tonneaux à moins d'une trentaine de kilomètres de la commune de Zaouia. Selon un premier bilan, un enfant âgé de cinq années a trouvé

la mort et cinq autres personnes ont été blessées et évacuées vers l'hôpital le plus proche. Une enquête a été diligentée par la brigade de gendarmerie territoriale compétente.

Hadj Mostefaoui

MOSTAGANEM

Un individu impliqué dans un accident mortel arrêté

Les services de Police Judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Mostaganem ont arrêté une personne qui a été l'origine d'un accident de route ayant coûté la vie à un bébé de 9 mois, avant de prendre la fuite, a-t-on appris vendredi de ce corps sécuritaire.

Suite à l'accident survenu dans la ville de Mostaganem, une alerte du centre opérationnel de la sûreté de wilaya a été lancée, et les premières constatations des éléments de police sur place ont montré que l'accident s'est produit entre un véhicule utilitaire roulant en sens inverse et un véhicule touristique à bord duquel se trouvait une famille, l'auteur de l'accident avait pris la fuite, souligne-ton de même source. L'accident a coûté la vie à un bébé de neuf mois et des blessures à trois autres personnes (père, mère et fils). La brigade criminelle de la sécurité de wilaya a intensifié les enquêtes pour déterminer l'identité de l'auteur de l'accident avant qu'il ne soit arrêté dans une voiture contenant 2.470 unités de boissons alcoolisées dont il faisait la commercialisation sans permis.

Le suspect âgé de 27 ans a reconnu qu'il était à l'origine de l'accident et admis qu'il roulait à sens inverse à une grande vitesse en raison du transport illégal d'une charge de boissons alcoolisées.

Accusé d'homicide et blessures involontaires à la suite d'un accident de la circulation, de fuite et non assistance à des personnes en danger et de transport et distribution de boissons alcoolisées sans permis, un dossier de procédure judiciaire a été établi contre la personne arrêtée qui a été présentée devant le procureur de la République près du Tribunal de Mostaganem qui l'a placé en détention provisoire, alors que les recherches sont toujours en cours pour retrouver son accompagnateur.

TINDOUF

Des actions pour préserver l'arganier

Une série de mesures et d'actions visant la préservation de l'arganier et l'extension des superficies consacrées à cette espèce arboricole a été lancée dans la wilaya de Tindouf par la Conservation des forêts dans le cadre de la préservation et de la valorisation de cet arbre endémique, a-t-on appris samedi des responsables de la Conservation des Forêts. Des suggestions ont été adressées par les services des forêts de cette wilaya frontalière aux instances centrales en vue de mettre en place une cellule chargée de la protection et du développement de l'arganier et la mise en défense des zones de son peuplement à travers la promulgation de lois à même de résoudre le problème de l'impossibilité d'une double classification en tant que réserves du parc naturel de Tindouf et des zones endémiques de l'arganier dans la région, a expliqué le conservateur des forêts par intérim, Abdelmoumene Mouzaoui. Cette espèce demeure aussi en quête d'une étude phytosanitaire pour remédier aux maladies parasitaires affectant cet arbre, en plus de l'encouragement de l'investissement dans son développement par la multiplication de pépinières pour l'extension des superficies de l'arganier, ainsi que le soutien de la femme rurale dans les activités d'extraction, de manière traditionnelle, de l'huile d'arganier en vue de développer l'écotourisme, a-t-il ajouté. Selon une étude de la Conservation des forêts datant de 2013,

le territoire de l'arganier, qui s'étend sur plus de 672 hectares, dans une zone localisée à 110 km au Nord-Ouest de Tindouf, est peuplé de 5.257 arbres, soit une densité de huit (8) arganiers à l'hectare, répartis entre les zones de Touiref-Bouâam, Merkala et Targuanet. Cette plante est connue pour sa grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques et éco-systémiques de la région, en plus de constituer un moyen de lutte contre la désertification et un moyen de développement du couvert végétal, en sus de ses retombées socio-économiques, dont l'extraction de l'huile d'arganier aux grandes vertus thérapeutiques et aux propriétés entrant dans la fabrication de produits cosmétiques.

Les efforts de protection et de valorisation de cet arbre endémique ont également donné lieu à la réalisation d'un point de contrôle et d'observation pour les gardes forestiers chargés de la protection des forêts, notamment la lutte contre l'arrachage illicite et la déforestation, ainsi que la réalisation de forages et la plantation de cinq (5) ha de plants d'arganier, a-t-on ajouté à la Conservation des Forêts. La Conservation a procédé, au titre de l'exploitation agricole de cet arbre en tant que brise-vents, à la remise aux agriculteurs de plus de 900 arbustes de cette espèce à planter sur une superficie de neuf (9) ha, une opération renouvelable chaque année sur des superficies allant de quatre (4) à six (6) hectares.

TISSEMSILT

Coup d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran

Le coup d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran a été donné samedi à partir de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la Direction de cet établissement.

Cette manifestation, organisée par le centre culturel islamique de Tissemsilt, comprend le lancement, à travers la page officielle et le site électronique de cette institution cultuelle, d'un atelier pour l'apprentissage du Coran et ses dispositions au profit des jeunes encadrés par des instructeurs bénévoles du Livre saint, a-t-on expliqué.

Les jeunes apprenants pourront, lors de cette manifestation d'une durée de 15 jours, s'abreuver de connaissances à travers une série d'ouvrages de «tafasir» du Saint Coran et du Hadith mis entre leurs mains, mais aussi avoir cer-

taines notions sur les savants de l'Algérie et l'histoire des zaouïas du pays grâce à une bibliothèque numérique.

Le programme comprend également des concours du meilleur enfant et celui du meilleur jeune récitant du Coran, ainsi que du meilleur chant religieux, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les travaux des participants seront réceptionnés via Internet. Les vidéos des conférences à présenter par des cadres de la Direction des affaires religieuses et des waqfs et des imams des mosquées du chef-lieu de la wilaya seront diffusées sur Internet. Les conférenciers aborderont des thèmes inhérents aux «bienfaits de la célébration de la nouvelle année de l'Hégire et de l'Achoura», ainsi que «les bienfaits de l'apprentissage du saint Coran».



L'Amérique peut-elle faire face à la seconde vague ?

CAMBRIDGE – Comme des adeptes du surf qui jaugent la prochaine grande vague avant que la première ait déferlé, les épidémiologistes et les responsables de la santé publique aux États-Unis se préparent à une recrudescence des infections de COVID-19 plus tard dans l'année. Ils appréhendent une seconde vague qui coïnciderait avec le point culminant de la saison de la grippe 2020-21 aux États-Unis, déclenchant une nouvelle vague d'hospitalisation de patients en besoin urgent d'assistance respiratoire.



PAR WILLIAM A. HASELTINE

Scientifique, entrepreneur en biotechnologie et expert des maladies infectieuses est président du conseil et du groupe de réflexion en santé mondiale ACCESS Health International

La crainte est justifiée, selon ce que l'on sait des coronavirus et de la grippe. Dans les deux cas, les infections ont amorcé leur montée en novembre et ont atteint le sommet à un certain point en décembre, en janvier ou en février, avant de perdre de leur intensité en avril. Ce qui est moins sûr, c'est la hauteur des crêtes que chaque infection atteindra. Même si nous en savons beaucoup plus sur la courbe d'infection de la grippe que sur celle du virus du SRAS-CoV-2 qui provoque la COVID-19, la grippe demeure une maladie relativement connue, mais méconnue sous bien des aspects. Ses souches varient d'une année à l'autre sur le plan de la transmissibilité et de la virulence. Certaines années, le nombre de pertes de vies causées par la grippe aux États-Unis peut être aussi faible que 12 000. Mais durant l'hiver 2017-18, une souche particulièrement letale a entraîné la mort d'environ 80 000 Américains — le taux de mortalité le plus élevé depuis au moins 40 ans.

Les variations annuelles des souches de la grippe sont telles qu'il faut mettre au point un nouveau vaccin chaque année. La difficulté réside dans le fait que le vaccin doit être préparé bien en avance du sommet de la saison de la grippe et souvent avant même que la nouvelle souche fasse son apparition. Si le vaccin correspond assez précisément à la souche, il atténue la virulence d'une maladie infectieuse ainsi que le nombre de décès résultant de complications de la maladie.

Mais le vaccin 2017-18 ne correspondait pas bien au virus de l'influenza. En janvier 2018, les hôpitaux ont été submergés, des urgences refusaient des patients arrivés par ambulance et des centres médicaux mettaient en œuvre des mesures maintenant courantes comme l'installation de tentes de triage dans les stationnements, l'interdiction de visites par les amis et la famille et l'annulation des opérations chirurgicales non urgentes.

La gravité de la saison de la grippe de 2020-21 dépendra donc de la façon dont notre vaccin correspond à la souche du virus et de sa virulence intrinsèque. Mais elle dépendra des attitudes de tout le monde et de la fréquence à laquelle nous transmettons l'infection aux autres.

Par rapport aux virus de la grippe, le mode de propagation du SRAS-CoV-2 est beaucoup moins connu. Nous nous basons surtout sur les données recueillies pour quatre coronavirus provoquant le rhume qui circulaient aux États-Unis depuis au moins les années soixante, l'époque à laquelle ils ont été découverts. L'apparition saisonnière de ces virus ressemble à celle de la grippe, sauf que les infections ne disparaissent pas vraiment en été ; elles continuent leur progression, bien qu'à une cadence réduite. En fait, la notion que la chaleur et l'humidité élimineront le SRAS-CoV-2 est contredite par les infections actuelles recensées à Singapour et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

En fait, la saisonnalité des infections virales de l'hiver en général un mystère. Certains estiment que les virus comme la grippe et les coronaviruses atteignent leur point culminant en hiver, car le temps froid et sec assèche nos muqueuses, nous rendant plus susceptibles d'attraper des infections virales. D'autres font remarquer qu'en hiver, les festivités offrent plus d'occasions de rapprochements à l'intérieur, facilitant ainsi la transmission. Ces théories semblent plausibles jusqu'à ce que l'on considère d'autres virus, comme la poliomyélite et les rhinovirus responsables du rhume, qui culminent en été. Et le mystère ne fait que s'épaissir lorsque l'on étudie les virus qui sont saisonniers dans des climats tempérés et qui maintiennent un taux d'infection quasi constant (bien qu'inférieur) sous les tropiques.

Le SRAS-CoV-2 ne risque pas de disparaître de lui-même et, à moins d'un vaccin efficace ou d'un traitement prophylactique, le principal facteur influençant l'ampleur d'une seconde vague d'infections dépend du degré de maîtrise de l'épidémie atteint jusque-là. Le nombre de personnes qui ont été infectées par le virus jusqu'en octobre — le réservoir infectieux dans la population humaine — détermine l'ampleur et la vitesse de la deuxième vague anticipée. La réduction du nombre actuel d'infections atténuerait le nombre d'infections plus tard dans l'année. Malheureusement, les infections de la COVID-

19 ne sont pas assez freinées aux États-Unis pour éviter une deuxième vague encore plus grave. Les mesures de contrôle actuelles — des tests de dépistage en nombre limité et un confinement en grande partie volontaire de ceux qu'on sait infectés ou exposés — ont peu de chance d'éliminer le virus dans la population. Les pays qui ont jusqu'ici obtenu de meilleurs résultats contre la maladie ont adopté des régimes de test beaucoup plus étendus et ont mis en place des programmes exhaustifs de traçage des contacts qui repèrent tous ceux qui sont potentiellement infectés afin de les confiner dans des installations supervisées, souvent dans un hôtel proche, où l'on vérifie s'ils présentent des symptômes.

A mesure que les collectivités des États-Unis reprennent leurs activités et que les attitudes se relâchent encore plus, il faudra faire face aux conséquences d'une intervention déficiente. En octobre, j'anticipe que le pays sera à la veille d'une autre série noire d'infections mortelles de la COVID-19. Et si une vague importante d'infections d'influenza s'abat sur la population en même temps, plus de personnes mourront encore. Détenir les moyens médicaux de prévenir la transmission du SRAS-CoV-2 diminuera l'ampleur et les répercussions de la seconde vague de COVID-19. D'ailleurs, grâce à un appui massif des autorités publiques, des sociétés pharmaceutiques, des entreprises de biotechnologie et des fondations caritatives, les initiatives de mise au point de vaccins et de médicaments qui pourraient bloquer la transmission du virus sont passées en vitesse supérieure dans les laboratoires du monde entier. Avec sept vaccins et au moins un médicament avec un potentiel prophylactique faisant actuellement l'objet d'essais cliniques, je suis convaincu que nous serons en mesure de freiner la propagation du SRAS-CoV-2 dans un avenir proche.

Mais la question est de savoir quand. Pour atténuer la seconde vague des infections aux États-Unis cet automne, un vaccin ou un traitement prophylactique doit être accessible au plus grand nombre dès le début de la saison. Ceci nécessitera d'optimiser les efforts coordonnés des chercheurs, des fabricants et des autorités réglementaires. Même si un tel scénario est plausible, il faudra beaucoup de chance et d'intelligence pour éviter ce que la nature nous réserve pour l'hiver qui vient. Et sans une percée médicale, il faut nous préparer au pire.

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

LONDRES -

«Ceci n'est pas une éclosion ponctuelle», le directeur de Wellcome Trust Jeremy Farrar nous aura prévenu. «Il s'agit désormais d'une contamination infectieuse endémique aux populations humaines.»

La mortelle urgence du moment présent



PAR GORDON BROWN

Ex-Premier ministre du Royaume-Uni, est envoyé spécial des Nations unies pour l'Éducation mondiale et président de la Commission internationale sur le financement des opportunités mondiales pour l'éducation

Comme le laisse entendre Farrar, la COVID-19 ne reconnaît aucune limite, future géographique, politique ou autre. Nos efforts pour vaincre cette maladie ne doivent pas non plus être bloqués aux frontières. Personne n'est vraiment à l'abri de cette maladie à moins qu'on n'en vienne à bout là où elle s'installe.

Pour prévenir ce que beaucoup de scientifiques appréhendent – une seconde vague de pandémie plus tard dans l'année – il faut intervenir sans plus attendre là où les besoins se font les plus pressants : dans les pays les plus démunis du monde. Abiy Ahmed, le premier ministre d'Éthiopie et lauréat du prix Nobel de la paix, nous a mis en garde, si le coronavirus se propage en Afrique, il reviendra hanter tous les autres pays.

Et il n'exagère pas le danger. Les Nations unies estiment que la COVID-19 pourraient coûter entre 300 000 et trois millions de vies en Afrique. D'autre part, près de 130 millions de personnes dans le monde entier pourraient être poussées à la famine par un effondrement mondiale des chaînes d'approvisionnement.

La stratégie pour sortir un jour de cette pandémie nécessite des tests de dépistage, des traitements et un vaccin. Et si les pays en développement ne sont pas en mesure de combattre le virus efficacement, nous serons fort probablement incapables d'empêcher que d'autres éclosions fassent le tour du monde.

Ce risque est absolument flagrant.. Des 45 pays d'Afrique subsaharienne, 34 ont des dépenses annuelles par habitant inférieure à 200 \$ sur les soins de santé. Dans cinq pays, le budget en santé person-

nel est inférieur à 50 \$. Ces pays ont très peu de matériel de dépistage à leur disposition, peu ou prou de ventilateurs, des fournitures médicales en quantités limitées et bien souvent des installations sanitaires déficientes et un manque d'eau courante. Qui plus est, les travailleurs ne peuvent compter sur des filets de sécurité sociale pour les aider pendant la pandémie. Ils se trouvent donc devant un choix mortel : se rendre au travail et risquer d'être terrassé par la maladie ou rester à la maison et être condamné à mourir de faim. Il est ainsi difficile pour ces pays de recourir aux instruments dont disposent les économies plus nanties, comme l'éloignement physique, les cordons sanitaires et le lavage des mains fréquent.

L'efficacité des interventions pour enrayer la COVID-19 est déterminée par le maillon le plus faible dans la chaîne mondiale. Le combat contre cette pandémie serait donc le terrain de prédilection d'une intervention multilatérale internationale. La santé de chacun dépend de la santé de tous. Les solutions locales de tous les pays sont effectives dans la mesure où la réplique mondiale l'est aussi.

Dans cette optique, il faut interdire la déplorable tendance au «nationalisme du vaccin» qui semble s'installer. Réserver les nouveaux vaccins à ceux qui peuvent le payer condamnera des millions de personnes à subir de multiples vagues d'éclosions. Il faut aussi sévir contre les comportements prédateurs, selon lesquels un cercle restreint de pays visent à monopoliser les trousseaux de test, les ventilateurs et les équipements de protection individuelle par tous les moyens, au lieu de se joindre à une initiative internationale coordonnée visant à augmenter l'offre mondiale.

Les instances mondiales doivent donc convenir de financer la recherche internationale collaborative du vaccin et de sa production de masse et de mettre en place une initiative concertée visant à augmenter la capacité mondiale de production de marchandises médicales. Et elles doivent aussi venir en appui aux pays en développement au moment où ils en ont le plus besoin, c.-à-d. maintenant. Les principaux spécialistes de la santé publique mondiale laissent entendre qu'ils ont

besoin de 8 milliards de \$ uniquement pour ce printemps pour pouvoir prétendre à l'éradication de la COVID-19. Ceci revient à un dollar pour chaque habitant de la planète et une portion infime du montant estimé de 14 000 milliards de \$ qui vient d'être affecté pour faire face aux conséquences de la pandémie. Il est troublant de voir la générosité dont fait preuve les personnes et les entreprises en réaction à la COVID-19, pour constater que les pays ont jusqu'ici ne sont même pas parvenus à financer cette initiative en matière de santé mondiale de cette modeste somme.

Pis encore, le président des États-Unis

Donald Trump a supprimé le financement des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé. Et même, au lendemain du sommet virtuel du 19 avril des ministres de la santé du G20, le sous-secrétaire américain à la Santé et aux Services sociaux n'a pu ratifier les engagements d'une déclaration commune auxquels Trump avait déjà souscrit dans le cadre du sommet des dirigeants du G20 du 26 mars : à savoir, un mandat renforcé pour l'OMS et un financement pérenne pour ses programmes d'urgence sanitaire. On a plutôt publié un communiqué édulcoré.

Heureusement – et c'est tout à leur honneur – l'Union européenne et cinq pays (le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Norvège et l'Arabie saoudite) ont convenu de combler le vide, annonçant une conférence extraordinaire des donateurs qui se déroulera le 4 mai. Ce sommet est la bonne méthode pour avancer, comme l'a souligné vendredi dernier dans un énoncé de mandat sur la santé mondiale par le président de la France Emmanuel Macron et comme recommandée dans une lettre récente signée par 200 économistes, experts de santé publique et ex-présidents et ex-premiers ministres.

Et il y aura beaucoup de décisions à prendre. Malgré l'appui des plus importants donateurs de l'Europe et d'Arabie saoudite, la CEPPI (Coalition for Epidemic Preparedness Innovations) n'a réussi à obtenir qu'un tiers des fonds de 3 milliards de \$ dont elle a besoin pour la mise au point, la mise à l'échelle et la production de masse de centaines de millions de doses de vaccin contre le COVID-19.

De la même manière, bien que Wellcome Trust, la fondation Bill & Melinda Gates et la fondation Mastercard ont réuni des fonds de 125 millions de \$ pour le financement initial de la mise au point et la distribution de traitements pour sauver les vies des personnes atteintes par le coronavirus, le plan ACTIV (d'interventions thérapeutiques et de vaccins contre la COVID-19) a besoin de 2,25 milliards de \$ pour distribuer 100 millions de traitements. Des organismes spécialisés dans le contrôle, l'amélioration et la distribution de tests de dépistage dans le monde entier, comme FIND (Foundation for Innovative New Diagnostics), ont également besoin de soutien

J'espère que dans les prochains jours, les donateurs publics d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Corée du Sud, du Canada et du Mexique se joindront à l'annonce de contribution, envoyant ainsi le message que le monde ne tolérera aucun nationalisme en matière de vaccin, ni les comportements prédateurs pour le matériel médical ni la spirale descendante où nous amène la concurrence. Et les États-unis et la Chine, qui ont tous deux assuré à ces pays une aide bilatérale, devraient démontrer leur leadership mondial en se joignant à la conférence, au lieu de se désister.

Les conséquences du manque de coopération internationale ces derniers mois peuvent se compter en pertes de vies. N'ayant pu mettre fin à la première vague de COVID-19, nous devons éviter de refaire la même erreur.

Les interventions mondiales peuvent sembler éloigné des tâches dont les personnes, les familles et les collectivités doivent s'acquitter pour passer à travers cette crise. Par ailleurs, si les pays ne considèrent que ce qui se passe dans leurs frontières et ne coordonnent pas les interventions internationales, nous en subirons tous les conséquences.

Pour reprendre les célèbres paroles de Martin Luther King, aujourd'hui, le monde entier est confronté à «l'urgence absolue du moment». Devant la COVID-19 menaçant de détruire des millions de vies et de moyens d'existence sur tous les continents, les paroles de King s'avèrent prophétiques : «Dans cette énigme qui se déroule dans la vie et l'histoire, il y a des moments où il est trop tard pour agir».

Traduit de l'anglais par Pierre Castegnier

Comment interpréter le marasme du dollar ?

LAGUNA BEACH — La chute du dollar, qui a perdu depuis le mois de mars 10 % de sa valeur, a donné lieu à deux récits différents. Le premier choisit une perspective de court terme, insistant sur le fait qu'une dépréciation pourrait profiter à l'économie américaine et aux marchés ; le second opte pour le long terme, et s'inquiète de la situation fragile du dollar comme monnaie de réserve mondiale. Chacun des deux récits détient une part de vérité, mais trop mince pour justifier le consensus qui émerge à leur propos.



PAR MOHAMED A.
EL-ERIAN

Conseiller économique en chef d'Allianz a été président du Conseil pour le développement global du président des États-Unis Barack Obama*

Plusieurs facteurs ont contribué ces dernières semaines à exercer une pression à la baisse sur le billet vert (telle que mesurée par l'indice DXY qui calcule sa valeur pondérée face à un panier d'autres monnaies) ; la dépréciation qui en a résulté s'est traduite, en l'espace de quelques mois, par un retour en arrière équivalent à presque la moitié de l'appreciation de ces dix dernières années.

Comme la Réserve fédérale des États-Unis a relâché sa politique monétaire (vraiment et pour parer aux éventualités) en réponse à l'assombrissement des perspectives économiques, la part du revenu qui s'accumulait sur les valeurs refuges en dollars, comme les obligations d'Etat américaines, a diminué. Les investissements réalisés aux États-Unis ayant par ailleurs perdu de leur attractivité relative, on a pu constater une réorientation des avoirs en faveur des marchés émergents et de l'Europe (où l'Union européenne s'est mise d'accord le mois dernier pour approfondir l'intégration budgétaire).

Certains indicateurs témoignent aussi d'un ralentissement des entrées de capitaux aux États-Unis. Les achats de logements réalisés par des étrangers paraissent à nouveau avoir baissé, en raison pour partie de la préférence du gouvernement des États-Unis pour une politique axée sur eux-mêmes, faisant un usage agressif des relations commerciales et des mesures de sanction qui lui sont liées.

À l'exception du Liban, de la Turquie et de quelques autres pays qui ont connu une dépréciation de leur taux de change plus brutale encore que celles des États-Unis, la plupart des monnaies se sont renforcées face au dollar. Mais parmi les économies dont la devise s'est appréciée, les réactions envers ce phénomène généralisé sont loin d'être unanimes.

Certains pays, notamment dans le monde en développement, ont vu avec satisfaction ce renversement de situation, car la faiblesse préalable de leur monnaie contribuait aux prix élevés des importations, y compris celles de nourriture. En outre, un dollar plus faible leur donne plus de marges pour soutenir leur activité économique à l'intérieur en leur permettant d'envisager des mesures de relance budgétaires et monétaires plus franches.

Mais la réaction est beaucoup moins favorable dans les autres économies avancées. Le Japon et les États membres de la zone euro, notamment, craignent qu'une appréciation de leur monnaie ne menace leur propre redressement économique après le choc du Covid-19. Par surcroît, la Banque du Japon et la Banque centrale européenne doivent désor-



mais s'inquiéter non seulement parce que l'efficacité de leurs politiques atteint ses limites, mais aussi parce que leurs économies pourraient bien devenir des victimes collatérales et encourir des effets pervers.

Aux États-Unis, dans le même temps, la dépréciation du dollar a été accueillie comme un événement extrêmement positif pour l'économie, du moins à court terme. Après tout, les manuels d'économie nous enseignent qu'un dollar faible avantage la compétitivité intérieure et internationale des producteurs américains par rapport à leurs concurrents étrangers, rend le pays plus attractif (en termes de prix) pour les investisseurs extérieurs et le tourisme, tandis qu'augmente la valeur, dans la monnaie nationale, des recettes réalisées à l'étranger par les entreprises qui ont leur siège aux États-Unis. C'est aussi une chance pour les marchés d'actions et d'obligations de sociétés, qui bénéficient encore de la plus grande attractivité des titres lorsqu'ils sont évalués en monnaie étrangère.

Le point de vue qui fait consensus sur le long terme est de moins ou augure pour les États-Unis. On s'inquiète en effet qu'une dépréciation du dollar ne dégrade davantage sa position sur la scène internationale, déjà affaiblie par les politiques américaines menées au cours des trois dernières années — qu'il s'agisse du protectionnisme commercial ou du recours à l'arme des sanctions afin de court-circuiter, de plus en plus, les normes mondiales et les règles de droit.

Plus la crédibilité du dollar est malmenée, plus les États-Unis risquent de perdre l'« exorbitant privilège » qui ac-

compagne l'émission de la principale monnaie de réserve mondiale. Un pays dans cette situation peut échanger des bouts de papier imprimé ou des écritures informatiques (création de monnaie) contre les biens et les services que produisent les autres pays. Il jouit d'une influence disproportionnée dans les décisions multilatérales et les nominations les plus importantes. Et il profite de la propension des autres à sous-traiter à ses propres institutions la gestion de leur patrimoine financier.

Chacun de ces deux récits consensuels (pour partie vrais) se conclut logiquement par une dépréciation significative du dollar. Si les effets immédiats en sont théoriquement positifs, il est probable que la réalité sera différente, puisqu'une bonne part de l'activité économique est actuellement perturbée par les mesures de restriction et parce que les particuliers comme les entreprises se montrent réticents à reprendre les habitudes antérieures de consommation et de production. Environ la moitié des États fédérés ont désormais inversé ou interrompu le déroulement de la réouverture économique.

En outre, les effets positifs constatés aujourd'hui sur les marchés appellent quelque nuance pour l'après-crise. Étant donné l'importante et solide provision de liquidités accumulée notamment par les banques centrales, la plupart des valorisations n'ont déjà plus rien à voir avec les fondamentaux économiques et entrepreneurs. Dans de telles conditions financières, il est difficile d'imaginer qu'une dépréciation du dollar aura d'autres effets qu'à la marge sur la performance économique réelle.

Quant à ce qui concerne le rôle du dollar comme monnaie de réserve, un principe simple appris à l'université me revient en mémoire : il est difficile de remplacer ce qui existe par ce qui n'existe pas. Pour le moment, aucune autre monnaie ne peut ni ne veut endosser les habits du dollar. En revanche, nous continuerons à voir se construire des canaux secondaires autour du dollar. Aucun d'eux n'ayant le débit nécessaire pour le remplacer, il en résultera un système monétaire international de plus en plus fragmenté.

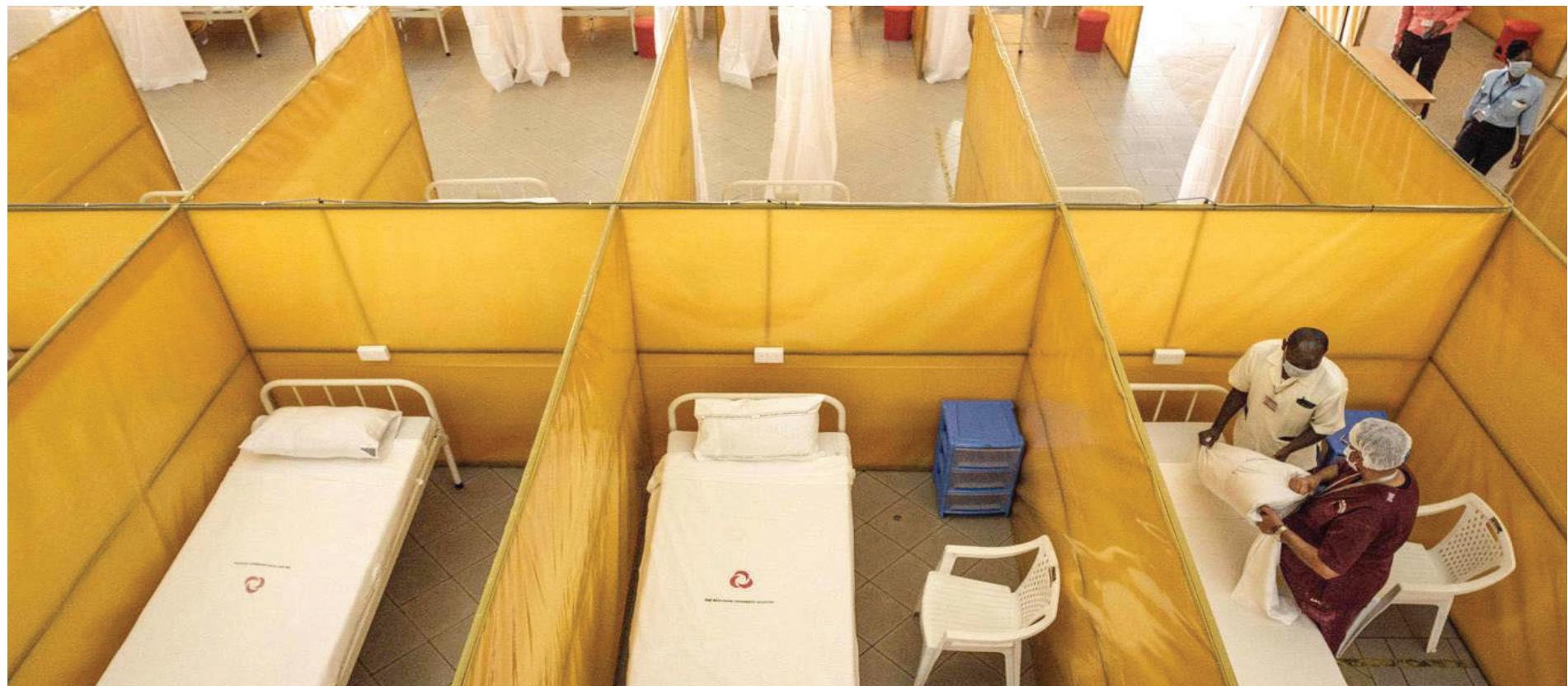
Comme cela s'est déjà produit, les points de vue sur le dollar qui font aujourd'hui consensus s'avéreront probablement exagérer les implications à long terme et les mouvements de court terme. La faiblesse actuelle du dollar n'est ni une aubaine pour les marchés et l'économie américaine, ni le présage d'une déchéance mondiale de cette devise. Elle s'inscrit en revanche dans une fragmentation globale et graduelle de l'ordre économique international. Le principal facteur de cette évolution est à chercher dans le manque criant de coordination politique au niveau international en un temps où les défis, à l'échelle mondiale, s'accumulent.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

*Il est notamment l'auteur, pour son ouvrage le plus récent, de *The Only Game in Town: Central Banks, Instability, and Avoiding the Next Collapse* (non traduit)

Le défi de la pandémie pour l'investissement à impact social

CAMBRIDGE – La pandémie de la COVID-19 aura de lourdes conséquences pernicieuses qui se répercuteront à très long terme, surtout si elle compromet de récentes avancées dans les réseaux de santé historiquement fragiles de bien des pays. Pour éviter ce dénouement tragique, il est urgent, en temps de crise, de ne plus se cantonner sur l'objectif de «protection des démunis». Des dons épisodiques ne suffisent pas. Le moment est venu de lever les obstacles structurels et systémiques qui se dressent depuis longtemps devant les améliorations continues en santé mondiale.



PAR TOLULLAH ONI¹,
GILLIAN MARCELLE²



ET
TAU TAVENGWA³



1- Associée principale de recherche clinique en santé publique et en épidémiologie à l'Université de Cambridge*

2- Membre de la direction de Resilience Capital Ventures LLC et affiliée au MIT

3- Boursier invité au centre de recherche en urbanisme de la London School of Economics**

Après les crises mondiales, la communauté internationale a tendance à revenir à la normalité, au lieu de se préparer aux prochaines catastrophes. Les responsables politiques portant toute leur attention sur la lutte aux phénomènes de crise, et non sur leurs causes sous-jacentes, ils semblent que le moment n'est jamais bon pour instaurer des mesures de prévention et d'atténuation.

Et pourtant, la pandémie a démontré qu'une intervention sanitaire efficace et productive nécessite plus qu'un réseau de la santé opérationnel. Elle appelle des «réseaux de santé» plus robustes qui englobent tous les secteurs qui déterminent la santé publique, dont celui de l'industrie manufacturière, de l'alimentation, des transports et du développement urbain. Même si la plupart de ceux qui œuvrent dans ces secteurs ne se considèrent pas vraiment comme des «professionnels de la santé», ils jouent néanmoins un rôle pivot pour générer un meilleur bilan sanitaire.

Le sous-financement flagrant des réseaux de santé des pays développés comme ceux des pays en développement a créé des lacunes critiques que la pandémie vient de révéler. L'absence d'assurance médicale pour des millions d'Américains plus vulnérables constituait une menace à la santé publique bien avant l'arrivée de la COVID-19. De même, le sous-financement des réseaux de santé publique des pays subsahariens, de l'Asie du Sud et d'autres régions garantissait que des millions de personnes seraient vulnérables dans l'éventualité d'une crise. La pandémie a fait ressortir le besoin pour toutes les sociétés d'assurer un accès universel à des soins de santé de qualité sans courir le risque de mener à la ruine financière. Elle illustre le fait que nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les clivages sociaux ancrés de longue date qui permettent aux nantis de recevoir les meilleurs soins à la demande.

La pandémie présente également l'occasion de repenser comment mettre en œuvre les innovations et les réformes dans les réseaux défaillants. Pour ce faire, il faut que le système économique mondial élargisse les définitions étroites de l'innovation pour adopter les connaissances (souvent inaccessibles) générées globalement dans le Sud, de tirer la leçon de stratégies mises en œuvre à Singapour, en Corée du Sud, en Chine, en Israël et en Afrique du Sud pour endiguer le virus et organiser des tests dans toute la population et des stratégies de traçage des contacts. En intégrant l'expertise de pays qui ont combattu les épidémies mortelles précédentes d'Ebola, du SRAS, du SRMO et de la fièvre de Lassa, nous pouvons mettre au point de nouvelles stratégies mondiales.

En fait, si ces stratégies avaient été en place avant la propagation mondiale de la COVID-19, la réplique mondiale à la pandémie n'aurait pas été aussi imprécise. Alors que la pandémie se répand dans des pays où les pratiques traditionnelles sont au cœur de la notion de mieux-être,

il est crucial d'intégrer ces différents systèmes de connaissance aux stratégies de campagnes d'informations sanitaires pour la prévention et le traitement de cette maladie.

Qui plus est, devant la réduction brûlante du commerce et des activités économiques, il y a de bonnes raisons de prévoir que bon nombre d'emplois disparaîtront à jamais et qu'il y aura de plus en plus d'emplois de livreurs. Les vastes bouleversements économiques qui sont déjà en cours laisseront des dizaines de millions de personnes dans une situation désespérée, compliquant ainsi les efforts pour enrayer la propagation du virus.

Ici, la communauté de l'investissement à impact social se trouve devant une occasion unique de jouer un rôle déterminant. Les investissements à retombées sociales et éthiques peuvent être une classe d'actif favorisé et les investisseurs spécialisés dans ce secteur peuvent montrer la voie pour élargir les critères de recherche d'innovateurs, mieux répartir géographiquement les connaissances et faciliter ainsi une intervention efficace face à la crise actuelle.

Puisque leur principal objectif consiste à maximiser les rendements corrélés du risque, il est peu probable que les investisseurs conventionnels déploient leurs capitaux dans les secteurs qui en ont le plus besoin en ce moment. Mais les investissements à retombées sociales peuvent, en mobilisant les fonds nécessaires pour attirer différents innovateurs dans les secteurs de la santé et des secteurs connexes.

Plus généralement, la pandémie de la COVID-19 a incité ceux qui ne font pas partie de la communauté de l'investissement à impact social à revoir les modes de mobilisation et de déploiement des capitaux financiers. Il est dans l'intérêt de tous d'encourager le progrès vers l'accès universel à des soins de qualité mondiale-

ment, car, à vrai dire, la santé vient en soutien de tous les aspects de la société, y compris l'économie.

Outre l'intervention sanitaire immédiate, la COVID-19 nous force également à nous concentrer sur des solutions à long terme. On ne peut revenir à la normalité d'avant la crise. Il faut commencer à créer des réseaux de santé robustes et inclusifs qui tiennent compte de tous les déterminants sociaux de maladies transmissibles et chroniques qui continueront à ravager les collectivités les plus démunies et les plus marginalisées dans le monde entier.

Plutôt que de se contenter de l'idée de «protéger l'Afrique» ou de «protéger les moins nantis», les institutions financières de développement, les investisseurs à impact social et les donateurs bilatéraux doivent viser plus haut. Le but n'est pas de faire montre de ses qualités de bienfaiteurs remplis de bonnes intentions, mais plutôt d'amener des changements concrets qui renforcent les réseaux de santé.

La santé publique mondiale est un bon endroit où commencer. Pendant que nous pleurons et enterrons les morts, nous devrions faire plus que des vœux pieux, mais affecter des ressources pour nous assurer que les mêmes erreurs et lacunes ne continuent pas à hanter notre monde et celui des générations futures.

Traduit de l'anglais par
Pierre Castegnier

*Professeure honoraire agrégée à l'Université de Cape Town, est titulaire d'une bourse de perfectionnement Next Einstein Forum 2015 et jeune leader mondiale du FEM.

** Chercheur universitaire à l'Institut Max Planck et un associé à l'African Centre for Cities

Finance islamique

«L'argent d'Allah ne se compte pas avec les doigts» !

Par A. Boumezrag *

Un jour le roi Abdelaziz se trouvait dans le désert, il rencontra une femme qui pleurait. Il apprend qu'elle vit dans une grande misère. Il avait toujours sur lui des sacs remplis d'argent sous le siège de sa voiture de l'époque car il y avait beaucoup de pauvreté. Il n'existe aucun moyen de distribuer de l'argent à la population, il a pris le sac de pièces et lui a donné, la vieille femme se mit à frapper le sol en implorant « que Dieu dévoile tous les trésors de la terre pour vous ». C'était avant la découverte du pétrole. Au cours d'une entrevue privée avec un monarque musulman à la fin des années soixante-dix, un diplomate non musulman aurait dit : « C'est Dieu qui a mis du pétrole dans votre sous-sol, ce sont nos machines qui l'extraient, ce sont nos firmes qui l'exploitent, quel est votre mérite ? ». Le souverain musulman aurait souri ; et le diplomate de poursuivre : « C'est de l'usage que vous ferez de vos revenus pétroliers, que vous seriez jugé par Dieu et par votre peuple : si vous en faites un bon usage, vous seriez bénis par Dieu et votre jeunesse vous en sera reconnaissante, par contre si vous les dilapidez, Dieu vous maudira et les générations futures détrireront et retireront vos os pour les brûler sur la place publique ».

Ce sourire de ce souverain musulman cache en réalité une double vérité : la première, c'est que seul Dieu l'unique enrichit qui il veut et sans commune mesure, et que l'homme n'a été créé que pour adorer son créateur ; la seconde, c'est que la richesse est la plus grande et la plus difficile des épreuves que Dieu a infligée à la communauté musulmane. Aujourd'hui Satan est devenu plus percutant, il tente l'homme non pas par la pauvreté mais par la richesse. Le pétrole est une chose sacrée sur terre, personne n'y touche sans risquer de recevoir les foudres de Satan. Elle est à la base de toutes les idéologies matérialistes qu'elles soient communistes, libérales, ou islamistes. L'Arabie Saoudite a conclu en 1945 un accord avec les Etats-Unis consistant à livrer du pétrole en quantité illimitée en échange d'une protection militaire et politique durable du régime monarchique saoudien.

Pris dans le tourbillon du pouvoir et fascinés par l'argent facile, les dirigeants arabes délirent et se lancent dans des projets pharaoniques afin de s'immortaliser. Dans la tombe, ils chercheraient à « régner en enfer que servir au paradis ». Ils s'imaginent que le monde se plie à leur volonté et que les recettes pétrolières vont leur assurer l'éternité. Ils prennent leurs désirs pour de la réalité. Ils ignorent qu'ils ne sont là que pour le décor comme cette cerise sur le gâteau. Elle est la dernière à être posée par le maître pâtissier que sont les Etats-Unis. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler cette fameuse déclaration d'Henry Kissinger : « Le pétrole est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse aux arabes ». C'est grâce à lui que le pays fonctionne. C'est un stabilisateur du régime politique, un inhibiteur de la jeunesse, un serviteur capricieux de la paix sociale. Il est responsable de la décadence morale de la société et masque l'indigence d'une population ?

Une certitude, l'Algérie ne vit que grâce aux recettes des exportations pétrolières et gazières. Il s'agit d'une ressource financière avec laquelle l'Etat tient en otage la population et affiche sa légitimité vis-à-vis des partenaires étrangers. Une rente pétrolière et gazière que l'Etat ne peut maîtriser ni dans sa durée et ni dans son amplitude. Elle est fonction des quantités mises sur le marché international et du cours du baril pratiqué dans les transactions avec les partenaires. Celui-ci oscille entre un prix plancher convenu entre les multinationales devant couvrir les coûts d'exploitation des vieux puits américains en activité et un prix plafond devant amortir les frais de recherche, de prospection des nouveaux gisements engagés par les firmes. Entre les deux, c'est la loi de l'offre et de la demande. Le marché s'est substitué au ciel. Le dollar américain à l'eau de pluie. D'ailleurs, nous avons cessé de regarder le ciel. Nous avons les yeux rivés sur l'écran. Un écran en couleur et non en noir et blanc comme l'enfer ou le paradis. Il est joyeux

«Allah ne modifie pas l'état d'un peuple tant qu'ils ne modifient pas ce qui est en eux» Coran

et non lugubre, attractif et non répulsif, il est nu et non en hidjab, il est en liberté et non emprisonné. Il est virtuel et non réel. Il nous fait rêver éveillé. Il est disponible H24. On le transporte partout avec nous-mêmes dans les endroits les plus intimes.

D'ailleurs, il n'y a plus de jardin secret, tout se partage y compris le lit. C'est une arme redoutable, elle atteint l'âme. L'économie rentière est la base sur laquelle repose les régimes arabes et la prospérité occidentale. « On ne crache pas dans la soupe ». Le pétrole a transformé le pays en une vaste caserne à ciel ouvert où chacun attend son virément du mois en fonction de son grade (attribué ou mérité ?) et de sa disponibilité à servir loyalement ses supérieurs. Le pétrole dans sa gouvernance est informé par le renseignement et protégé par l'armée dans le fonctionnement et la pérennisation du régime en place. Pris en tenaille entre la volonté populaire de changement et le statu quo suicidaire du régime, on s'interroge : que faire dans un pays où régime et Etat sont cimentés par le pétrole ? Animés par des hommes qui n'ont pour tout programme : « j'y suis, j'y reste » ou « ôte-toi que je m'y mette ». L'un a l'argent et le fusil, l'autre a le verbe et la rue. Ni la rue ni le fusil ne peuvent s'en passer de l'argent du pétrole et du gaz. La cerise ne fait que trôner sur le gâteau. Elle n'est pas le gâteau. C'est une garniture interchangeable au gré des appétits et des fantaisies des uns et des autres. Dans toute cerise se cache un noyau dur. Chez chaque homme sommeille un diable. Le diable est devenu plus percutant ; il ne tente plus par la pauvreté mais par la richesse. Une richesse illusoire (paradis des yeux et enfer de l'âme). Il est rusé et charmeur. Il ensorcelle. Quand la ruse plane au sommet, l'intelligence rase les murs.

L'argent facile envoûte, captive. Il n'épargne personne. Tous lui tendent la main, du président de la République jusqu'au simple mendiant du coin. L'administration, l'armée, la justice, les médias, la population sont tous à sa dévotion. Tous lui obéissent au doigt et à l'œil : le juge, le médecin, le professeur, le douanier, le policier. Sans lui, ils sont nus. Il nourrit, il loge, il soigne, il enrichit, il arme, il finance, il renseigne, il protège, il condamne, il voyage. Il est partout et personne ne peut s'en passer de ses dollars : le communisme, le militarisme, l'islamisme, le terrorisme, le libéralisme. Cette soumission au règne sans partage du pétrole sur la société, est-ce la rançon d'un pouvoir et/ou l'indigence d'une population ?

Cent trente ans d'occupation coloniale ont produit un « peuple vaillant pieux » affrontant, les mains nues, les forces de l'OTAN. Un peuple fier et digne qui ne quémandait pas sa nourriture au colon qui l'exploitait sans merci. Il mangeait son propre pain à la sueur de son front. Un pain fait maison à partir des produits du terroir. Il buvait du lait de chèvre et se soignait avec des herbes. Il ne connaissait ni diabète, ni tension artérielle, ni maladies cardiaques. Cinquante d'indépendance l'ont réduit en un « peuple nourrisson » qui court derrière le sachet de lait importé. Que vaut la dignité d'un peuple infantilisé ? Le prix d'un sachet de lait ? D'une baguette de pain ? Les revenus pétroliers et gaziers donnent l'illusion aux Algériens d'une mère nourricière éternelle les condamnant ainsi à la dépendance et à l'individualisme. Le sein maternel nourrit le bébé de la naissance à l'âge de six mois. Le pétrole le prend en charge du berceau jusqu'à la tombe. Le geste d'allaiter renforce le lien entre la maman et le bébé. La distribution des revenus pétroliers par l'Etat sous forme de subventions, de salaires, de pensions ou de licences d'importation crée un lien de dépendance pathologique. La mère porte l'enfant, le père le protège. Le sein maternel répond aux besoins nutritifs. Le père s'occupe de ses besoins relationnels. C'est le père qui permet à l'enfant de sortir de la fusion avec la mère et une fois adolescent de pouvoir s'opposer à lui pour devenir adulte.

En Algérie, le père a failli. Il ne veut pas le reconnaître. C'est un narcissique. Les diri-

geants algériens ont su faire croire au peuple algérien meurtri que la providence se trouve au sommet de l'Etat et non dans le sous-sol saharien. Ils ont « décidé » de bonne ou de mauvaise foi, seul Dieu peut juger, d'assurer le bien-être de la population en s'attribuant d'autorité le rôle de distributeur des richesses et des revenus pétroliers et gaziers par la promotion d'un Etat providence. Là où il y a la carotte le bâton n'est pas très loin. Un Etat qui dispose d'un double monopole, celui de l'argent et celui de la violence légale. C'est grâce à la rente pétrolière et gazière que l'Algérie fonctionne et que la population vit. Tous tendent la main aux pétrodollars des hydrocarbures. C'est le sous-sol saharien qui lui garantit son salaire et non l'Etat et que ce salaire n'est pas la contrepartie de son travail mais de son allégeance. Il a profité du système. Il s'est dit « avoir un salaire est un droit et que travailler c'est rendre service ». Alors, il joue le jeu « en faisant semblant de travailler et l'Etat en faisant semblant de le payer ». Une grande comédie dans un théâtre à ciel ouvert où les rôles sont distribués d'avance.

Le spectacle est terminé, les rideaux sont levés, les masques tombent. On découvre que les diplômes de l'Etat ne débouchent pas sur des emplois productifs, que le travail de la terre a été enterré, que les usines sont transformées en bazars, que le pays n'est pas gouverné, que nous vivons exclusivement de l'argent du pétrole et du gaz. Aujourd'hui, qu'il est rattrapé par la réalité, l'Algérien veut d'une part être rétribué par l'Etat pour son allégeance au système et d'autre part être rémunéré par la société pour le service qui lui rend. Le problème est que l'Etat n'a plus les moyens d'acheter la paix sociale et la population ne peut s'en passer des revenus pétroliers. Aujourd'hui, l'Etat et la société se retrouvent le dos au mur. Un Etat virtuel face à une société réelle. L'Algérien est resté bloqué à l'âge infantile. L'homme nouveau promis par les dirigeants algériens des années 60 avec une tête d'enfant dans un corps d'adulte. Ayant été traumatisé par la violence du père, l'Algérien de nature attaché viscéralement à la mère, fonctionne plus à l'émotion qu'à la raison. Il est peu porté à la logique (physique, mathématiques, chimie) et sensible à la bonne parole (religion, radio, télévision). Une parole qui amuse, distrait, endort et invite aux rêves et à l'évasion. Aujourd'hui que le sein se tarit et que le bras se relâche, la mère s'affole, le père absent qui osera le sevrer ? Il sera aussitôt mordu. On ne joue pas avec le feu, on risque de se brûler. Le feu prend de toute part et l'eau se raréfie ? « Qui réunit l'eau et le feu, perd l'un des deux ». L'argent ou le pouvoir ? De quelle légitimité peuvent se prévaloir les fortunes privées en dehors de l'argent du pétrole ? Que vaut la probité d'une élite qui a bâti son pouvoir sur la corruption généralisée de la société ? Un pouvoir que l'élite s'acquiert sur un peuple au moyen de sa dégradation morale.

C'est bien la décadence des mœurs qui fait le lit des régimes autoritaires en terre d'islam sous les quolibets des « gardiens du temple ». Au nom du développement économique et de la paix sociale, les gouvernements successifs ont dilapidé en toute légalité et en toute impunité les ressources pétrolières et gazières dans le but de se perpétuer au pouvoir. Mais à quel prix ? Au prix de l'assèchement des puits. Tant pis pour les générations futures, elles n'ont pas participé à la guerre de libération nationale. L'Etat ce n'est pas un météore tombé du ciel pour faire le bonheur des hommes sur terre. C'est une invention des hommes, des hommes éclairés, faisant de l'Etat de droit un substitut à l'autorité de l'église. L'argent du pétrole s'est substitué à la providence divine. Il a obtenu la soumission de la population et le soutien des puissances étrangères. Il est devenu incontournable. Il a dilué l'islamisme dans un baril de 150 dollars. Il a calme les jeunes contaminés par le printemps arabe. Il est à l'origine de toutes les fortunes acquises en dinars et en devises. Il interdit aux gens de travailler sérieuse-

ment, d'investir de façon rationnelle ou de produire des biens et services en dehors des sphères que contrôle l'Etat. Bref, il fait de la politique, de l'économie et de la diplomatie.

« Jamais, il n'a été aussi facile de gouverner qu'aujourd'hui. Autrefois, il fallait chercher avec finesse par quelle monnaie on devait marchander les gens ; aujourd'hui tout le monde de veut de l'argent » Alphonse Karr. Ce sont les pétrodollars qui dirigent le pays et lui donnent sa substance et sa stabilité. Les gouvernants arabes ne sont là que pour rendre le gâteau appétissant. La cerise est une douceur de la vie qui fait oublier à l'homme le goût amer du noyau annonçant la mort. Au crépuscule de leur vie, les dirigeants arabes s'accrochent au pouvoir comme si le pouvoir s'identifiait à la vie. Et toute vie est liée au sexe. Le pouvoir est un sexe en érection. Coincés entre le refus de la mort et la perte du pouvoir, désemparés et pris à la gorge, ils se réfugient dans les bras de Satan qui leur murmure à l'oreille : « quand tu as le pouvoir, tu as l'argent et quand tu as l'argent, tu gardes le pouvoir ». L'argent du pétrole et du gaz donne l'illusion aux hommes que le pouvoir est « éternel » et qu'il peut se transmettre de père en fils. Les régimes arabes déclinants sont rongés par le désir sanglant et irrépressible d'une transmission héréditaire du pouvoir (Syrie, Egypte, Libye) à l'instar des monarchies arabes du Golfe (Arabie Saoudite, les Emirats, le Koweït). L'Arabie Saoudite a conclu en 1945 un accord avec les Etats-Unis consistant à livrer du pétrole en quantité illimitée en échange d'une protection militaire et politique durable du régime monarchique saoudien.

Pris dans le tourbillon du pouvoir et fascinés par l'argent facile, les dirigeants arabes délirent et se lancent dans des projets pharaoniques afin de s'immortaliser. Dans la tombe, ils chercheraient à « régner en enfer que servir au paradis ». Ils s'imaginent que le monde se plie à leur volonté et que les recettes pétrolières vont leur assurer l'éternité. Ils prennent leurs désirs pour de la réalité. Ils ignorent qu'ils ne sont là que pour le décor comme cette cerise sur le gâteau. Elle est la dernière à être posée par le maître pâtissier que sont les Etats-Unis. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler cette fameuse déclaration d'Henry Kissinger : « Le pétrole est une chose trop sérieuse pour qu'on la laisse aux arabes ». C'est grâce à lui que le pays fonctionne. C'est un stabilisateur du régime politique, un inhibiteur de la jeunesse, un serviteur capricieux de la paix sociale. Il est responsable de la décadence morale de la société et masque l'indigence d'une population ?

Histoire est un éternel recommencement et la géographie une source intarissable de richesses. D'une colonisation jadis « au menu » jugée coûteuse à une occupation aujourd'hui « à la carte » car profitable, le passage est vite assuré à la faveur d'une mondialisation débridée sous la houlette des Etats-Unis d'Amérique talonnés de près par l'Europe. La pérennité et l'hégémonie occidentale passent par le contrôle absolu des gisements pétroliers et gaziers partout dans le monde contre une « oxygénéation » des régimes politiques arabes essoufflés et une « irrigation » satellitaire des sociétés sclérosées d'une culture judéo-chrétienne productrice de biens et services destinés à un marché. Une culture qui accroît « l'avoir » et appauvrit « l'être ». Un être que l'islam a mis sur un piédestal et que la rente énergétique a transformé en un tube digestif puant, visqueux et sans cervelle (gaz et pétrole). L'homme n'est pas seulement un ventre à remplir, mais des mains pour travailler, un cerveau pour réfléchir, une langue pour s'exprimer et des yeux pour scruter l'horizon. « Le Coran a été révélé aux hommes comme guide de conscience, comme règle de morale et comme critérium du bien et du mal ».

* Docteur

Immigration

Après 38 jours, les migrants du Maersk Etienne transférés sur le navire d'une ONG



Bloqué en Méditerranée 38 jours sans port d'accueil, le pétrolier Maersk Etienne a pu transférer sur le navire d'une ONG les 27 migrants qu'il avait recueilli à la demande de Malte, a annoncé vendredi soir son armateur danois. «Ils ont été transférés sur le Mare Jonio, un navire de l'organisation non gouvernementale Mediterra-nea», écrit Maersk Tankers dans un communiqué. L'ONG, qui œuvre au secours des migrants tentant de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, avait organisé ce transfert, jugeant que l'état des naufragés, parmi lesquels une femme enceinte et un enfant, «exigeait une prise en charge immédiate dans des installations médicales adaptées», a précisé l'armateur.

Mais le débarquement sur terre des naufragés reste lui pour l'heure sans solution. L'odyssée kafkaïenne avait commencé le 4 août, lorsque le pé-

trolier-chimiquier avait procédé au sauvetage à la demande des autorités de Malte. Mais aucun gouvernement n'avait alors accepté de l'accueillir, et le navire battant pavillon danois était resté bloqué en mer dans les eaux maltaises.

La situation dramatique à bord avait culminé dimanche, lorsque trois passagers avaient sauté par-dessus bord, avant d'être à nouveau secourus par l'équipage. «Enfin», s'est exclamée sur Twitter l'association des armateurs danois Danske Rederier, qui dénonçait l'absence de solution politique, alors que le navire avait joué son rôle en se déroutant pour porter secours à l'embarcation en détresse des migrants. Dans un communiqué, l'organisation a remercié Mediterra-nea «d'avoir aidé Maersk Tankers à se sortir de la situation sans issue dans laquelle il s'était retrouvé», et remercié les équipe-

ges des deux navires. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) mais aussi la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), avaient lancé un appel pressant cette semaine pour le débarquement des 27 naufragés, accusant les gouvernements européens d'être en contravention avec le droit international. Le Premier ministre maltais Robert Abela avait estimé dimanche que la situation du Maersk Etienne n'était «pas de la responsabilité de Malte». Le Danemark jugeait lui que c'était à la Tunisie d'accueillir les naufragés, l'embarcation ayant dérivé dans les eaux tunisiennes selon des informations de la presse danoise. Selon les dernières données du HCR, les tentatives de départ augmentent ces derniers mois en Méditerranée, route migratoire la plus meurtrière du monde.

France

Vague d'indignation après l'interdiction de distribuer des repas aux migrants

Les défenseurs des migrants en France se sont indignés vendredi de l'interdiction faite aux associations non mandatées par l'État de distribuer des repas aux exilés à Calais (nord), une décision «intolérable» selon ces défenseurs prise par la préfecture locale sous «prétexte» de la situation sanitaire. La ville de Calais est un point de passage privilégié des migrants pour sa proximité des côtes britanniques.

A la recherche d'une vie meilleure et/ou fuyant des troubles dans leur pays, ces migrants - actuellement essentiellement Iraniens, Irakiens, Afghans, Soudanais et Érythréens - se regroupent à Calais pour tenter de rejoindre clandestinement l'Angleterre. «Il y a un prétexte sanitaire mais aux distributions de La Vie Active (l'association mandatée par l'Etat français), c'est pareil, les gens sont les uns sur les autres», a réagi auprès de l'AFP François Guenon, vice-président de l'Auberge des migrants, une des associations visées par la décision de la préfecture du Pas-de-Calais (nord de la France). L'organisation assure distribuer chaque jour entre 200 et 300 repas à des migrants en centre-ville et plusieurs centaines d'autres cinq jours sur sept dans divers points de la ville. «Si l'Etat veut entasser les gens autour de l'hôpital», site de distribution de La Vie Active, «où il y a déjà 700 personnes, il prend ses responsabilités, mais on va arriver à une situation pire

que précédemment», a-t-il estimé. La préfecture a annoncé jeudi l'interdiction jusqu'à fin septembre de «toute distribution gratuite de boissons et denrées alimentaires (dans une vingtaine de rues, quais, places du centre-ville) pour mettre fin aux troubles à l'ordre public et limiter les risques sanitaires liés à des rassemblements non déclarés».

Jean-Claude Lenoir, président de l'association Salam, elle aussi visée, a dénoncé «une décision inhumaine, une erreur humanitaire et une maladresse politique», pointant «une surenchère électoraliste par rapport au Rassemblement national». Dans la mesure où l'Etat a mandaté La Vie Active pour fournir «4 distributions quotidiennes de repas», que l'Etat met à disposition des migrants 38 robinets d'eau 5 jours sur 7, dont «22 accessibles 7 jours sur 7» et que de l'eau est distribuée pendant les repas, la préfecture considère assurer «des prestations humanitaires suffisantes». Elle n'estime notamment que les distributions des autres associations sont «caractérisées par le non-respect des mesures de distanciation sociale dans le cadre de la lutte contre la Covid-19», qu'elles créent des nuisances et que des déchets sont laissés sur place. «Il est urgent que les autorités françaises reviennent sur leur décision», ont réagi vendredi dans un communiqué commun six ONG et associations enga-



gées dans la défense des exilés, dont Amnesty international, Médecins du monde ou Médecins sans frontières. «En interdisant l'action humanitaire des citoyens, c'est la fraternité et la solidarité (...) qui sont foulées aux pieds.

C'est intolérable», a par exemple fustigé Véronique Fayet, présidente du Secours Catholique-Caritas France. Pour Amnesty international, qui estime à 1.500 le nombre d'exilés

présents à Calais et ses environs, la décision «est une nouvelle démonstration du harcèlement dont font l'objet les défenseurs des droits des migrants dans la région». À La Vie Active, on indique que l'association distribue au total de 1.000 à 1.200 petits-déjeuners et autant de déjeuners chaque jour à Calais, sur deux lieux différents. L'association parvient à toucher «la majorité» des migrants présents.

Grèce : heurts entre police et migrants à Lesbos



La police sur l'île grecque de Lesbos a tiré samedi du gaz lacrymogène contre des migrants qui leur lançaient des pierres, lors d'une manifestation pour exiger des abris après les incendies qui ont détruit le sordide camp de Moria. Des centaines de demandeurs d'asile manifestent leur colère après avoir passé quatre nuits à dormir dans la rue, alors que les efforts de relogement prennent du retard. Les autorités de l'île, qui refusent de reconstruire le

camp, veulent transférer les migrants dans des centaines de tentes qu'elles ont commencées vendredi à installer en urgence dans une enceinte près du port.

Plus de 11.000 personnes, y compris des milliers d'enfants, sont sans abri depuis quatre jours. «Les familles seront prioritaires, avec des tentes prévues pour six personnes. Le processus de relogement commence aujourd'hui», a déclaré samedi à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Immigration Alexandros Ragavas.

Forte explosion dans la province de Téhéran : un mort et d'importants dégâts

Une forte explosion dans un atelier de batteries au sud-ouest de Téhéran a fait un mort, dix blessés et endommagé des dizaines de voitures et de bâtiments vendredi, a rapporté l'agence officielle Iran. L'explosion a eu lieu dans le comté de Nasim Shahr à 17H15 (12H45 GMT) au rez-de-chaussée d'un immeuble résidentiel de trois étages, a indiqué à Iran le chef de la brigade de sapeurs-pompiers locale, Iraj Torkamani. L'incendie provoqué par l'explosion «a été si important qu'un travailleur est mort immédiatement et dix résidents des 25 appartements du bâtiment ont été légèrement blessés», a-t-il ajouté. Plus de vingt voitures et des immeubles proches de l'explosion

ont été endommagés, a précisé M. Torkamani. La cause de l'explosion est indéterminée et une enquête est en cours, a-t-il dit à l'agence de presse Tasnim. Mansour Darajati, le directeur de la cellule de crise du gouverneur de Téhéran, a indiqué à la télévision d'Etat qu'une torche d'oxycoupage défectueuse pourrait être à l'origine de l'incident.

Des photos publiées par la télévision d'Etat montrent les murs effondrés du rez-de-chaussée d'un bâtiment et plusieurs voitures aux vitres brisées dans les rues avoisinantes. Cet incident est le dernier d'une série d'incendies et d'explosions qui ont frappé des sites militaires et civils iraniens depuis juin.

Ravagé par les incendies L'Ouest américain redoute de nouveaux morts

Plus de 20.000 pompiers luttent vendredi contre les flammes qui ravagent l'ouest des Etats-Unis, où les incendies ont déjà fait au moins seize morts cette semaine et forcé au moins un demi-million de personnes à évacuer les zones menacées.

Par Javier Tovar avec Laurent Banguet à Los Angeles

Alimentés depuis des jours par une sécheresse chronique et des vents violents, les feux disséminés de la frontière du Canada à celle du Mexique signaient de tristes records. Il était impossible d'évaluer l'étendue réelle des destructions, de vastes régions étant encore inaccessibles, et les secours redoutent de voir le bilan humain s'aggraver dans les jours à venir. Dans le nord-ouest de la Californie, l'incendie baptisé «August Complex Fire», assemblage de 37 feux qui ont touché la forêt de Mendocino à partir du 17 août, est officiellement devenu le plus étendu de l'histoire dans cet Etat, avec plus de 302.000 hectares brûlés. Au total, plus d'une centaine d'incendies étaient recensés vendredi entre l'Etat de Washington, l'Oregon et la Californie.

Dans le comté de Butte, dans le nord de la Californie, au moins dix personnes ont péri dans les flammes, selon le dernier bilan des secours. «On en reste sans voix», a lâché au journal San Francisco Chronicle Bobbie Zedaker, après confirmation par des tests ADN que son neveu de 16 ans, Josiah Williams, était parmi les corps retirés du brasier. Dans la région de Butte, encore traumatisée par le souvenir des incendies de novembre 2018 qui avaient coûté la vie à 86 personnes et réduit en cendres la ville de Paradise, un temps sec est

attendu jusqu'à la fin de la semaine. Deux autres personnes ont trouvé la mort dans un autre incendie qui ravage depuis plusieurs jours une zone isolée proche de l'Oregon, a déclaré à l'AFP une porte-parole des pompiers de Californie. Dans l'Oregon, quelque 500.000 personnes au total ont dû quitter par précaution leur logement devant la progression des flammes. Les secours craignaient notamment que deux gros incendies ne se rejoignent à une cinquantaine de kilomètres au sud de Portland, dans le comté de Clackamas. Les autorités ont décrété un couvre-feu à partir de 22h00 pour faciliter la circulation des secours et des évacués.

AU VOLANT À 14 ANS

Face à la violence des feux, les habitants des zones touchées, plongés dans un épais brouillard gris orangé, n'ont parfois que quelques minutes pour s'enfuir. «J'aimerais que les incendies de 2020 ne soient qu'une anomalie, des épisodes uniques. Malheureusement, ils ne sont que précurseurs de l'avenir», a déploré Kate Brown, la gouverneure de l'Oregon. Elle a souligné qu'en l'espace de seulement trois jours, les flammes avaient consumé 360.000 hectares, le double de la végétation qui brûle en moyenne en une année complète. «Nous voyons les effets dévastateurs du changement climatique dans l'Oregon, sur toute la côte ouest, et à travers le monde», a-t-elle



insisté. Les évacuations précipitées provoquent des situations parfois rocambolesques.

A seulement 14 ans, Ruben Navarrete a dû prendre le volant pour la première fois de sa vie, filant en pleine nuit sur une petite route de montagne en Californie pour échapper aux flammes. «Mon oncle m'avait prévenu que si on devait évacuer, il

faudrait que je conduise», confie-t-il à l'AFP. Les flammes «étaient derrière nous. Je ne voulais même pas regarder parce que je voulais rester concentré, je ne voulais pas faire d'accident ou autre. Mais si on regardait à la fenêtre, on voyait le vide en bas de la colline», raconte l'adolescent dans la localité de Clovis, où sa famille a bénéficié d'un hébergement

d'urgence. Plus de 200.000 hectares sont partis en fumée dans l'Etat de Washington, selon le gouverneur Jay Inslee, qui a aussi dénoncé les conséquences catastrophiques du changement climatique. Dans cette région, la saison des incendies s'étend d'ordinaire jusqu'à novembre, faisant craindre de nouveaux épisodes violents. (AFP)

Venezuela : un «plan d'urgence» contre la pénurie de carburants



Le Venezuela a annoncé vendredi la mise en place d'un «plan d'urgence» destiné à réguler la «distribution de combustibles» face à la grave pénurie d'essence que connaît le pays sud-américain et qui engendre des files d'attente kilométriques aux stations-service.

Sans détailler en quoi consiste précisément ce «plan d'urgence temporaire», le gouvernement vénézuélien affirme dans un communiqué qu'il «tendra à normaliser et régulariser» la distribution de carburants «à court et à moyen terme». Le communiqué n'évoque ni un éventuel rationnement de l'es-

sence, ni une distribution réservée à certaines professions (médecins, militaires...). Le Venezuela dispose des plus grandes réserves prouvées de pétrole au monde, mais il est frappé par de gigantesques pénuries de carburants.

En mai et juin de cette année, l'Iran a envoyé cinq navires-pétroliers au Venezuela avec un total de 1,5 million de barils de carburants. Ces envois ont permis de soulager le Venezuela pendant plusieurs semaines, mais les pénuries sont de retour. L'industrie pétrolière a été la pierre angulaire de l'émergence économique du Venezuela il y a un

peu plus d'un siècle et sa principale source de revenus. Mais de 3,2 millions de barils par jour il y a douze ans, sa production est tombée à moins de 400.000 barils par jour en juillet. Pour le gouvernement vénézuélien, en sont responsables les sanctions draconiennes imposées par les Etats-Unis.

Dans son communiqué annonçant le «plan d'urgence», le gouvernement s'en prend une fois de plus au «vile blocus, qui prend la forme de sanctions injustes, illégales et unilatérales imposées» par Washington contre la compagnie pétrolière publique PDVSA.

Sorti de prison le matin, il fête sa libération, tombe du troisième étage et meurt

Jeudi matin, il sortait de prison. L'après-midi, ivre, il s'est penché à la fenêtre de son domicile, dans la cité de Hochettes à Arras. Il a basculé et s'est tué, sous les yeux de sa femme et de ses enfants.

Ce jeudi matin, un homme de 36 ans, incarcéré pour violences conjugales, est libéré. Il rentre alors chez lui, fête sa liberté retrouvée. À 17h30, au pied de son appartement, il est déclaré mort sur place.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme aurait consommé

beaucoup d'alcool avant de basculer de la fenêtre de son appartement au troisième étage, rapporte France 3 Hauts-de-France. Les sapeurs-pompiers, dépêchés sur place, le trouvent en arrêt cardio-respiratoire. Les tentatives de réanimation sont vaines : le trentenaire est décédé. Sa femme et ses enfants étaient dans l'appartement au moment du drame. Une autopsie va être pratiquée pour permettre de déterminer les causes exactes du décès de l'homme. La thèse de l'accident est privilégiée.



ES Sétif

L'Entente de Kouki veut confirmer

Adjal Lahouari

Si les dirigeants de l'Entente de Sétif ont engagé un bras de fer avec la LFP, à propos du classement octroyé à leur équipe, il faut les comprendre. En effet, à l'arrêt du championnat de Ligue 1, leur formation occupait le poste de dauphin, à trois longueurs du CRB et ce, à la suite d'une remarquable série de victoires. Les supporters croyaient même dur comme fer au titre, en se basant sur le parcours sans faute des joueurs. Et pourtant, la phase aller s'est avérée catastrophique sous la houlette du coach Madoui, finalement limogé et remplacé par le Tunisien Nabil Kouki. La question qui se pose est la suivante : Pourquoi les mêmes joueurs obtiennent de très bons résultats avec un nouvel entraîneur, alors qu'ils étaient à la traîne avec un autre technicien ? Les exemples ne manquent pas, même à l'échelon international. Au mois de janvier, l'Entente était logée à la 7e place, à 9 points du CRB. Au cours de la trêve, l'ESS est allée à Alicante pour un stage qui aura été une réussite totale. En effet, grâce aux deux rencontres amicales jouées face à des adversaires de gros calibre, les Sétifiens ont pris conscience de leurs potentialités sous la houlette d'un technicien qui a beaucoup insisté sur la tactique et la cohésion. C'est donc une tout autre équipe qui est revenue d'Espagne, et cela s'est vérifié sur le terrain avec des prestations haut de gamme qui ont surpris tous ses adversaires. Une bonne équipe, c'est une défense solide et une attaque

efficace. Ces deux ingrédients ont été réunis pour le plus grand bonheur des fans sétifiens. Il est tout de même utile de signaler que, lors du mercato d'hiver, un seul joueur Benyahia, s'est ajouté à l'effectif. Or, des gens ont suggéré au driver de recruter plusieurs joueurs pour remettre sur rails une équipe en perdition lors de la phase aller. Or, Kouki, s'est rendu compte des qualités de ses joueurs et avait déclaré : « C'est vrai qu'on aurait aimé trouver d'autres bons éléments pour renforcer l'effectif. Si on trouve un joueur meilleur que ceux dont on dispose, c'est bien, mais recruter pour le plaisir de recruter, je ne suis pas d'accord. Et puis, comme tout le monde le sait, il est très difficile de trouver de bons joueurs en cette période de la saison. Je voulais un attaquant répondant à un profil bien défini, mais, hélas, on n'en a pas trouvé. Toujours est-il que je dispose d'un bon groupe... ». Ce que Kouki ne dit pas de peur d'être considéré comme un entraîneur pré-somptueux c'est, qu'avec sa conception de jeu et ses consignes, ses joueurs ont progressé de façon spectaculaire. Les fans de l'Entente sont convaincus, que si le coronavirus n'avait pas provoqué l'arrêt de la compétition, leur équipe, et aussi surprenant que cela puisse paraître, se serait parée du titre. Leurs arguments, il faut le reconnaître, ne sont pas dénués de logique. Ils pensaient, qu'avec un calendrier très favorable et la réception des rivaux directs, à savoir le CRB, et le CSC, leurs favoris étaient capables de faire le plein. Quant aux matches à jouer à l'exté-

JS Kabylie**Vers l'organisation d'un second stage à Mostaganem**

La JS Kabylie entamera la seconde partie de sa préparation estivale, en effectuant à partir de mercredi 16 septembre un stage de 12 jours à Mostaganem (Ouest du pays), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football sur sa page officielle Facebook. Les « Canaris » ont bouclé samedi à Akbou (Béjaïa) la première phase de leur préparation, basée essentiellement sur le volet physique, en l'absence de l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani, bloqué chez lui en Tunisie en raison de la fermeture des frontières en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ce regroupement en pleine période de confinement a fait couler beaucoup d'encre et a même fait réagir la Ligue de football professionnel (LFP), qui a menacé de sanctionner le club, estimant que la démarche des

dirigeants de la JSK était contraire au protocole sanitaire imposé par les autorités algériennes et ce, depuis la suspension des compétitions et activités sportives, en raison de la pandémie du Covid-19. En tous cas, le club kabyle a poursuivi sa préparation, en dépit de la mise en garde publiée le 3 septembre par la Ligue sur son site officiel, appelant les clubs à suspendre les stages et regroupements des athlètes. Jusque-là interdits, les entraînements des clubs de la Ligue 1 seront autorisés à partir du 20 septembre, alors que la reprise de la compétition est fixée au 20 novembre, selon un communiqué diffusé jeudi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Cette décision a été prise conformément aux instructions du Premier ministre chargeant le ministre de la Jeunesse et des

MC Alger**Echec de la fusion avec le GSP**

L'assemblée générale constitutive, tenue à Alger, pour concrétiser la fusion entre le Groupement sportif des pétroliers (GSP) et Mouloudia club d'Alger (MCA), s'est vouée à l'échec, en attendant de relancer les discussions, a-t-on appris auprès d'une source autorisée. Les responsables du GPS et le Club sportif amateur (CSA) du MC Alger n'ont pas trouvé un accord sur l'intégration de cinq représentants de la Sonatrach, actionnaire majoritaire du club, dans la composante de l'assemblée générale.

Cette divergence a poussé les organisateurs à suspendre les travaux

de cette assemblée constitutive. D'autres réunions sont prévues entre les deux parties pour parvenir à un accord, en attendant de fixer une date pour la tenue d'une autre assemblée générale constitutive de 100 membres. Pour rappel, le GSP et le MCA, se sont prononcés au cours de leurs assemblées générales extraordinaire (AGex), en faveur de la fusion, actant ainsi la réunification des deux clubs algérios.

Le GSP et le MCA ont accéléré les discussions en vue de cette fusion pour qu'elle coïncide avec le centenaire du « Doyen », fondé en 1921 et dont on souhaite réunir à nou-

sports d'examiner avec les différentes fédérations sportives nationales, la possibilité d'une reprise graduelle et progressive des activités sportives à huis clos et après adoption des protocoles sanitaires y afférents par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus et le Centre national de la médecine du sport (CNMS). La formation kabyle a terminé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CRB, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie. En somme, la décision de la direction de la JSK de programmer ce second stage avant le 20 septembre risque encore une fois de déboucher sur un bras de fer avec la LFP.

veau les membres au sein d'une seule et même famille. En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP avait gardé 13 sections sportives, à l'exception du football, qui avait été restitué en 2001 à l'association El-Mouloudia. Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

Brentford**Frank s'exprime sur le cas Benrahma**

En conférence de presse tenue vendredi, le coach de Brentford Thomas Frank, s'est exprimé brièvement sur le cas du joueur international algérien Said Benrahma, annoncé dans plusieurs formations de la Premier League. « J'ai dit la semaine dernière que si le prix était bon pour Ollie Watkins et Said Benrahma, nous étions prêts à les vendre. Le reste n'est pas à

Leicester City**Ghezzal veut rester en Italie**

Préte par Leicester City à la Fiorentina l'été dernier, Radamel Ghezzal s'est véritablement épanoui en Série A. Au point où, il a pour envie d'y poursuivre son aventure. La Fiorentina ou rien, c'est le choix fait par l'international algérien et révélé par son agent Theofilos Karasavvidis dans les colonnes de Fiorentina.it. « Nous avons parlé à la Fiorentina, nous n'avons

pas trouvé d'accord et pour l'instant, la situation est en attente. Notre intention est de retourner à la Fiorentina mais cela ne dépend pas seulement du joueur, cela dépend aussi des deux équipes », a déclaré le représentant de Ghezzal. Une chose est sûre. Son avenir se dessinera loin des Foxes puisqu'il n'est pas dans les plans de Brendan Rodgers.

Arabie saoudite**Belaïli d'Al Ahli à... Al Ahly ?**

Alors que son départ du côté d'Al Ahli Djeddah est de plus en plus proche, l'agent de Youcef Belaïli a tenu à confirmer les offres de trois formations.

L'agent et père de l'ailier gauche algérien, Abdelhafid Belaïli a confirmé que son poulain a reçu des offres de Zamalek, d'Al Ahly mais aussi de Pyramids FC. Il a même indiqué qu'Al Ahly est l'équipe avec la meilleure offre proposée : « Al Ahli Djeddah est en négociations avec Al Ahly pour trouver un accord sur le départ de Youcef. » a déclaré Abdelhafid Belaïli. Il a ensuite ajouté : « Belaïli est excité à l'idée de porter le maillot d'Al Ahly car c'est un club légendaire en Afrique. » Belaïli (28 ans) était rentré chez-lui, à Oran, au mois de mars dernier, juste après la suspension des compétitions de football en Arabie saoudite. L'international algérien est sous contrat avec le Ahli Djeddah jusqu'en 2022, mais il a quand même brillé par son absence à l'aéroport d'Alger pour son rapatriement.

Comité olympique algérien **Abderrahmane Hammad succède à Berraf**

Abderrahmane Hammad a été élu nouveau président du Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE), tenue au siège de l'instance olympique à Be Aknoun Alger. Le nouveau président du COA a récolté 105 voix, soit 60 voix des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune.

De leur côté, Mabrouk Kerboua a récolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a récolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques). Les travaux de l'AG élective du COA se sont déroulés en présence de 80 membres sur les 90 que compte l'assemblée générale dont 22 fédérations olympiques.

Plusieurs fois champions d'Afrique et médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). De son côté, Sid-Ali Lebib, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA, avait annoncé son retrait juste avant le début des tra-



bronze aux JO-2000 de Sydney, Soumia Fergani, ex-députée à l'Assemblée populaire nationale (APN) et première arbitre internationale de football et Mabrouk Kerboua, ex-président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). De son côté, Sid-Ali Lebib, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA, avait annoncé son retrait juste avant le début des tra-

vaux dans lettre adressée au secrétariat général du COA. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer la prochaine assemblée générale élective.

CAF - AG élective

Début de dépôt des candidatures

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement ouvert vendredi la réception des candidatures pour le poste de président, une opération qui s'étalera jusqu'au 12 novembre prochain. L'élection se déroulera en marge de l'assemblée générale élective prévue le 12 mars prochain à Rabat, conformément aux décisions du comité exécutif de la CAF qui s'est réuni jeudi en visio-

conférence. Les prétendants auront jusqu'au 12 novembre pour postuler à l'élection. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021 sur son site officiel. Élu le 16 mars 2017 à Addis-Abeba (Ethiopie), le président de la CAF, Ahmad Ahmad, arrive bientôt au terme de son premier mandat. Il avait, pour rappel, battu Issa Hayatou (34 voix

contre 20), qui dirigeait l'organisation depuis 198. Interrogé jeudi lors d'une conférence de presse virtuelle, sur une éventuelle candidature pour un second mandat à la tête de l'instance africaine, Ahmad Ahmad a souligné être encore en phase de réflexion. Sept présidents se sont succédé à la tête de la Confédération africaine de football depuis sa création en 1957.

Voile - JO 2020

L'EN en stage à partir de mercredi

L'équipe nationale de voile, dans les deux séries Lazer (standard) et RSX, effectuera un deuxième stage préparatoire, du 16 septembre au 1er octobre, à l'école nationale des sports, nautiques et subaquatiques (ENSNS) à Alger-Plage, en vue des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a-t-on appris auprès de la direction technique nationale (DTN). «Les six athlètes concernés par ce stage, ainsi que l'encadrement technique et médical, seront soumis lundi prochain à des tests de dépistage au Covid-19 de type PCR au centre de regroupement de Soudania, alors que les résultats sont attendus mardi», a indiqué le DTN de la fédération algérienne de voile (FAV) Omar Bouzid. Ce regroupement verra la participation de six véliplanlistes, dont trois filles. Dans la série RSX,

quatre athlètes seront présents, alors que deux vont se préparer en Lazer (standard). Pour rappel, l'équipe nationale de voile a effectué un premier stage du 20 août au 4 septembre au même lieu, au cours duquel le staff technique a axé son travail sur l'aspect physique, en raison de la longue période d'inactivité causée par la pandémie du Covid-19. L'Algérie est représentée jusque-là par deux athlètes aux JO-2020 : Hamza Bouras et Amina Berrichi dans la série RSK. La DTN espère bénéficier d'une invitation (Wild Card), de la part de la fédération internationale (ISAF) dans la série Lazer (standard), «afin d'intégrer le duo Ziani Wassim et Karassane Malia», également concernés par ce stage. Selon le DTN, l'ISAF «octroie 18 invitations en guise de cadeau pour les sélections qui ont échoué à qualifier leurs athlètes aux JO-2020». Hamza Bouras et Amina

Berrichi se sont qualifiés grâce à leur titre continental chez les messieurs et dames, lors du championnat d'Afrique, organisé en octobre 2019 en Algérie. Par ailleurs, le DTN de la FAV a affirmé que le championnat national est définitivement suspendu, en raison de l'inactivité des athlètes depuis mars dernier en raison du Covid-19. L'instance fédérale pense à préparer la prochaine saison sportive, alors que le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a fixé au 15 septembre le retour des activités subaquatiques. Les athlètes concernés par le stage d'Alger-Plage sont : Hamza Bouras, Ramzi Boudjââit, Amina Berrichi, Katia Belabbas (Série RSX), Ziani Wassim, Karassane Malia (Série Lazer standard), alors que les entraîneurs sont : Bouhadjira Manar (RSK/ dames), Goudjil Nacer (RSK/ messieurs), Ben Ouali Mohamed (Lazer/ messieurs et dames).

CAN (U17) - Fraude sur l'âge

La CAF impose la disqualification systématique

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de procéder à la disqualification systématique de toute équipe présentant un joueur non éligible en phase finale de la CAN U17. «Un amendement au règlement des tests IRM (imagerie par résonnance magnétique) a été approuvé afin de disqualifier toute équipe présentant un joueur non éligible», a notamment indiqué l'instance dirigeante du football africain dans le communiqué ayant sanctionné la réunion de son Comité exécu-

tif de ce jour. Des suspions sur l'identité et l'âge de certains joueurs et de nombreuses accusations de fraude avaient rythmé l'édition 2019 de la CAN U17 organisée en Tanzanie. Le point d'orgue de cette affaire a été la disqualification de la Guinée et son élimination de la liste des quatre équipes africaines appelées à l'époque à participer à la Coupe du monde de la catégorie.

Cela a été l'aboutissement d'un différend administratif avec le Sénégal défait pourtant par l'équipe

guinéenne (2-1) en match de poule. La Fédération sénégalaise de football qui avait porté une réserve contre des joueurs guinéens pour fraude sur l'âge avait obtenu gain de cause. Résultats : l'équipe cadette du Sénégal avait pris la place de la Guinée, accompagnant par la suite, le Cameroun (champion en 2019 de la CAN u17), l'Angola et le Nigeria. La prochaine édition de la CAN des moins de 17 ans se déroulera au Maroc du 13 au 31 mars prochain.

Tennis - US Open

Thiem et Zverev s'affronteront en finale

Leur dernier duel eut lieu en demi-finale de l'Open d'Australie, mais cette fois Dominic Thiem et Alexander Zverev, vainqueurs vendredi de Daniil Medvedev et Pablo Carreno, s'affronteront pour un sacre à l'US Open, le premier en Grand Chelem pour l'un ou l'autre. A Melbourne, c'était l'Autrichien qui avait eu le dernier mot, au bout d'un combat âpre de près de quatre heures pour atteindre la finale, ensuite perdue face à Novak Djokovic, qu'il avait pourtant bousculé.

Aujourd'hui, il aura au moins l'avantage de l'expérience, même douloureuse, à ce stade, puisqu'il a aussi échoué deux fois en finale de Roland-Garros contre le maître des lieux Rafael Nadal (2018, 2019). En face, Zverev découvrira lui la saveur particulière d'un tel moment, dans un contexte inédit avec le huis clos imposé par le coronavirus. Sa quatrième finale en Majeur, Thiem (3e mondial) ne l'a pas volée face à Medvedev (5e) qui n'a pas non plus démerité. Mais là où la solidité de l'Autrichien a été constante, le Russe a payé cher quelques écarts, lui qui fut tout aussi impressionnant durant cette quin-

Cyclisme - Tour de France

Les Slovènes dansent sur le Puy Mary



Le Puy Mary à l'avantage des Slovènes: le maillot jaune Primoz Roglic et Tadej Pogacar ont dominé leurs rivaux dans la 13e étape du Tour de France gagnée par le Colombien Daniel Martinez. Les deux Slovènes occupent désormais les deux premières places du Tour. Avec un avantage de 44 secondes pour Roglic sur Pogacar après cette arrivée très pentue au Pas de Peyrol, le nom du col routier du volcan auvergnat.

Dans l'un des sites emblématiques de l'Auvergne, ses meilleurs représentants au classement ont connu un jour noir. Dans le droit fil des difficultés de Thibaut Pinot, suite à sa chute du début du Tour. La même mésaventure est survenue à Romain Bardet, qui a été pris après 100 kilomètres dans une chute fatale au Néerlandais Bauke Mollema, poussé à l'abandon. Touché à la hanche droite, l'Auvergnat, qui courait sur ses routes d'entraînement, a été distancé dans le col de Neronne, l'avant-dernière difficulté, à moins de 15 kilomètres de l'arrivée.

FIFA - Droits TV

Valcke et Al-Khelaïfi jugés demain en Suisse

Etape majeure dans la cascade d'enquêtes sur le foot mondial, la Suisse jugera à partir de lundi Jérôme Valcke, l'ex-numéro 2 de la Fifa, aux côtés de Nasser Al-Khelaïfi, patron de beIN Media et du PSG, dans une affaire de droits TV. Prévue jusqu'au 25 septembre au Tribunal pénal fédéral de Bellinzona, cette audience s'ouvrira sous une double menace: la crise sanitaire, qui a fait capoter un précédent procès, et les soupçons de collusion du parquet suisse avec la Fifa, qui sapent depuis sa crédibilité. Au cœur de l'accusation, le Français Jérôme Valcke, 59 ans, ancien bras droit du président déchu de la Fifa Sepp Blatter, comparaît dans deux dossiers distincts de droits télévisés et encourt cinq ans de prison. La justice suisse lui reproche d'avoir favorisé la ces-

sion au géant qatari beIN Media des droits médias au Moyen-Orient et en Afrique du Nord des Coupes du monde 2026 et 2030, en échange d'avantages indus» procurés par Nasser Al-Khelaïfi.

Selon l'accusation, l'affaire débutera le 24 octobre 2013 au siège français de beIN, par la promesse que le dirigeant qatari achètera une villa en Sardaigne pour cinq millions d'euros, en accordera l'usage exclusif à Jérôme Valcke puis lui en cédera la propriété deux ans plus tard «si la confiance demeure». En contrepartie, soutient le parquet, Jérôme Valcke s'est engagé à «faire ce qui était en son pouvoir» pour que beIN devienne le diffuseur régional des Mondiaux-2026 et 2030: c'est chose faite le 29 avril 2014, dans un accord que la Fifa n'a jamais con-

testé depuis. Judiciairement, il ne s'agit pourtant plus de «corruption privée»: l'accusation a dû abandonner cette qualification en raison d'un «accord amiable» passé fin janvier entre la Fifa et Nasser Al-Khelaïfi, dont la teneur n'a pas été révélée. Désormais, Jérôme Valcke doit se justifier d'avoir «conservé pour lui» des avantages «qui auraient dû revenir à la Fifa». Dans le deuxième dossier, Jérôme Valcke devra par ailleurs répondre de «corruption passive répétée», «gestion déloyale aggravée» et «faux dans les titres», aux côtés de l'homme d'affaires grec Dinos Deris, 63 ans. L'ex-journaliste de Canal+ aurait perçu 1,25 million d'euros, en trois versements en 2013 et 2014, pour favoriser l'obtention des droits médias de plusieurs Coupes du monde en Grèce et en Italie.

FC Barcelone

Suarez, ça sent mauvais !

La situation se complique sensiblement pour Luis Suarez au FC Barcelone. Il ne s'entraîne pas complètement avec le groupe et ne sera pas convoqué pour les matches, même amicaux. La parole, puis les actes. Luis Suarez ne pourra pas dire que Ronald Koeman ne l'avait pas prévenu... L'entraîneur néerlandais du FC Barcelone a confirmé ses intentions envers l'attaquant uruguayen sur lequel il ne compte effectivement pas. Une situation très compliquée puisque Suarez ne sera même pas convoqué pour le match

face à Nastic en amical. Pire, s'il prend bien part à la première partie des entraînements avec le reste du groupe, c'est n'est pas le cas de la deuxième partie des séances durant lesquelles il doit rester en marge du groupe. Le problème reste donc entier pour celui qui est annoncé du côté de la Juventus Turin (Il aurait un accord pour un contrat portant sur trois saisons).

Une situation amplifiée par la situation contractuelle de Suarez lié au Barça jusqu'en 2021 avec une option pour une saison supplémentaire,

s'il dispute au moins 60% des matches de la saison. Ce qui ne sera pas le cas.

En agissant ainsi, le Barça et Koeman indiquent plus clairement encore la porte de sortie à un Luis Suarez qui souhaite percevoir le montant de sa dernière année de contrat, ce que le club refuse de lui payer. La pression monte donc d'un cran dans ce jeu de dupes. Il reste à savoir qui du Barça ou de Suarez, qui serait prêt à rester malgré son accord avec la Vieille Dame, lâchera en premier.

Angleterre

Arsenal cartonne d'entrée

Arsenal s'est facilement imposé sur la pelouse de Fulham (0-3), lors de la 1ère journée de Premier League. Excellent, Alexandre Lacazette a marqué le premier but de la saison. Alexandre Lacazette avait terminé la saison dernière en voyant sa place de titulaire contestée par l'émergence du jeune Eddie Nketiah. L'attaquant français a démarré le nouvel exercice de la meilleure des manières, en se montrant très précieux lors de la victoire d'Arsenal à Fulham (0-3), samedi après-midi, en ouverture du championnat. Après être resté plus d'un an sans marquer à l'extérieur en Premier League, Lacazette a inscrit le premier but de la saison en tout début de rencontre, en reprenant à bout portant un ballon mal repoussé par la défense des Cottagers (0-1, 9e).

Efficace devant le but, l'ancien Lyonnais a comme souvent été utile dans le jeu, à l'image de sa talonnade pour l'occasion d'Elneny (21e), ou de ce bon coup franc obtenu, où Willian trouvera le poteau (31e). En allant encore plus loin, c'est Lacazette qui provoque le corner où l'ancien Lillois Gabriel a doublé la mise (0-2, 49e). Et il également impliqué, par une remise, sur l'action qui mènera au troisième but, signé Pierre-Emerick Aubameyang (0-3, 57e). Bref, le Français a été très bon, mais c'est tout le 3-4-3 de Mikel Arteta qui a bien fonctionné. Les recrues ont répondu présent, avec un Gabriel buteur et peu inquiété défensivement, et un Willian déjà bien intégré, auteur de deux passes décisives. Et comment ne pas signaler la forme étincelante

d'Aubameyang, tout proche de prolonger, et qui est clairement le leader de cette équipe. Pour Arsenal, les signaux sont positifs. Les Gunners ont terminé huitièmes la saison passée, leur pire classement depuis 25 ans, mais ils ont terminé la saison en gagnant la FA Cup, et ils ont attaqué la nouvelle en remportant le Community Shield. Il faudra toutefois attendre qu'Arsenal soit testé par une équipe mieux armée que Fulham. Scott Parker avait choisi de faire confiance aux joueurs qui sont montés de Championship, mais son équipe n'a pas montré grand-chose. Les Cottagers devraient vite intégrer leurs recrues, et notamment Alphonse Areola, qui a découvert le football anglais du banc de touche. Il ne devrait pas y rester longtemps.

Bordeaux

Une issue de secours pour Ben Arfa ?

Libre de tout engagement, Hatem Ben Arfa pourrait atterrir aux Girondins de Bordeaux où Jean-Louis Gasset vient de lui ouvrir les portes.

Présent en conférence de presse, vendredi soir, après avoir récolté un point face à l'Olympique Lyonnais (0-0), Jean-Louis Gasset a fait le point sur le mercato des Girondins. «Pour le moment, non, on a dit qu'on restait avec l'effectif actuel et, peut-être, dégraissier, a confié l'ancien entraîneur de l'AS Saint-Etienne. Sauf si on perd un joueur ma-

jeur qu'on peut remplacer par un joueur prêté. C'est comme ça et on le sait depuis le début. » Pour autant, le technicien français n'a pas hésité à évoquer la piste Hatem Ben Arfa.

«Ben Arfa ? Il faut qu'il discute avec Alain Roche (le directeur sportif) et le président (Frédéric Longuépée) (rires). Mais bien sûr que Hatem, c'est la grande classe. » Pour rappel, l'ancien international français (33 ans) est sans club depuis le 1 août dernier après six mois passés au Real Valladolid.

Football - Sponsoring

Neymar débarque chez Puma

Transfert majeur dans le sport-business. Neymar et Puma ont officialisé samedi un contrat de sponsoring qui fait du Brésilien la nouvelle tête de gondole de l'équipementier allemand.

«Bienvenue dans la famille», a tweeté la marque allemande avec une photo du Brésilien du Paris SG. «J'ai grandi en regardant des vidéos de légendes du football comme Pelé, Cruyff, Eusebio et Maradona», qui «jouaient tous avec Puma», écrit l'attaquant dans une lettre publiée sur les réseaux sociaux. «Pour ces raisons, à partir d'aujourd'hui, j'ai l'honneur de rejoindre la marque qui a aidé les plus grandes légendes du football à être ce qu'elles sont», poursuit Neymar. Ni le joueur ni Puma n'ont donné de détail sur la teneur, la durée ou le montant du contrat. «Neymar Jr. participera aux futures campagnes de football, y compris les campagnes inter-catégories. Il est un ambassadeur de la marque sur et en dehors du terrain», commente simplement la marque jointe par l'AFP, qui invoque la confidentialité du contrat.

C'est un changement majeur pour le joueur, qui était lié à Nike depuis ses 13 ans quand il n'était même pas professionnel mais que ses dribbles faisaient déjà s'extasier les internautes. Le journal brésilien Folha de São Paulo assure que le dernier contrat signé par Neymar avec Nike durait onze ans pour expirer en 2022, pour un total de 105 millions de dollars (88 millions d'euros). Le magazine Forbes, qui le classe au septième rang des célébrités les mieux payées au monde, estime ses revenus pour cette année à 95,5 millions de dollars, y compris les contrats de sponsoring. Chez le leader mondial de l'équipement sportif, 39,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, Neymar était une superstar parmi d'autres: LeBron James, Rafael Nadal, Serena Williams, Cristiano Ronaldo, Kylian Mbappé, Luka Modric, Sergio Ramos... A Puma (5,5 mds EUR de chiffre d'affaires), il devient instantanément la tête d'affiche de la marque également partenaire d'Antoine Griezmann et de Lewis Hamilton.

OGC Nice

Kasper Dolberg cambriolé

Kasper Dolberg, joueur vedette de l'OGC Nice, s'est fait subtiliser son véhicule de luxe puis cambriolé son domicile dans la région de Nice alors qu'il était au Danemark pour jouer en sélection nationale, a-t-on appris auprès du parquet de Nice. «Son véhicule a été volé puis son domicile cambriolé», précise cette source, indiquant qu'une enquête pour vol a été confiée à la Sûreté départementale. Le journal L'Équipe, qui a révélé cette information, précise que sa Porsche a été volée à l'aéroport de Nice où elle était garée. Les malfaiteurs ont pu ensuite s'introduire chez lui grâce à un «bip» d'en-

trée de son domicile découvert dans l'habitacle de la voiture. Selon L'Équipe, 2.000 euros en liquide et plusieurs téléphones lui ont été dérobés.

Kasper Dolberg, 22 ans, a inscrit pour son club 11 buts la saison dernière en Ligue 1. Il faisait partie de l'équipe du Danemark qui a affronté l'Angleterre mardi à Copenhague (0-0) dans le cadre de la deuxième journée du groupe A2 de la Ligue des Nations. Il y a un an, le Danois s'était fait voler une montre à 70.000 euros par un coéquipier dans le vestiaire. Ce dernier avait été licencié quelques jours plus tard par le club niçois.

• 2

20.10 Pentagon Papers

11.05 Cyclisme : Tour de France
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le dimanche...
13.55 Météo 2
14.00 Santé bonheur
14.05 Cyclisme : Tour de France
16.35 Vélo club
17.35 Les enfants de la télé
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.30 20h30, le dimanche
19.59 Les Etoiles du sport



Drame - Etats-Unis - 2017

Avec Meryl Streep, Tom Hanks, Sarah Paulson, Bob Odenkirk, Tracy Letts En 1966, dans la province de Hau Nghia, au Viêtnam, Daniel Ellsberg, intégré aux troupes américaines, est observateur du conflit sur le terrain pour l'ambassade des Etats-Unis. Constatant que plusieurs présidents américains ont menti sur la situation du pays au Viêtnam, Ellsberg décide de faire sortir clandestinement des dossiers confidentiels du département de la défense.



Série policière - Canada - 2019

Saison 13 - Episode 3/18

- Jeunesse éternelle

Avec Yannick Bisson, Helene Joy, Thomas Craig, Jonny Harris, Marc Senior Le corps d'une jeune femme est retrouvé dans l'eau, la gorge tranchée. Grâce à la machine de correspondance faciale qu'il a construite, Murdoch parvient à l'identifier. Il s'agit de Polly Townsend, déclarée disparue 12 ans plus tôt par son père, Jack et sa belle-mère. La victime a été aperçue par un couple le long d'une route la veille de sa mort, l'air hagard.



Fiction - France - 2017

Saison 1 - Episode 1/4

- La guerre est déclarée, 1328-1364

Bruno Solo retrace l'épopée des dynasties rivales qui ont écrit l'Histoire de l'Europe. En 1328, à la mort du roi capétien Charles IV, le trône de France est transmis à la dynastie des Valois. Mais cela provoque la colère du souverain anglais et duc d'Aquitaine Edouard III, fils d'Edouard II et d'Isabelle de France.



09.20

Echappées belles

11.30 C l'hebdo

12.35 SOS animaux sauvages

13.05 Devenir extra-terrestre

14.35 En quête du vin nature...

15.35 Les bons produits des bords de route

16.35 Le mari de la Reine, l'inconnu de Buckingham

17.30 Parlons passion

17.35 C politique

18.55 C politique, la suite

19.50 Au cœur de nos montagnes

20.45 La bataille du miel



CANAL+ family 19.50

KUNG FU PANDA 3

Film d'animation

- Etats-Unis - Chine - 2016

Dans le royaume des esprits, un combat homérique oppose maître Oogway, la puissante tortue, au terrible Kai, retenu depuis longtemps en ces lieux. Celui-ci, vainqueur, et désormais très puissant, veut continuer son ouvrage de destruction sur Terre. En Chine, au même moment, Po apprend que Shifu renonce à enseigner le kung fu et fait de lui son successeur. Mais Po, encore bien maladroit, a du mal à reprendre le flambeau et il devient la risée de ses camarades.

CINE + FRISSEON 19.50

LES FILS DE L'HOMME



Film de science-fiction

- Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2005

Avec Clive Owen, Julianne Moore, Clare-Hope Ashitey, Chiwetel Ejiofor

En 2027, aucun enfant n'est venu au monde depuis près de vingt ans. Theo, un ancien militant idéaliste, est contacté par Julian, son ex-épouse, qui lui demande d'obtenir des papiers pour une jeune femme d'origine africaine et de l'escorter jusqu'à un endroit sûr. En chemin, Theo découvre que celle-ci est enceinte et qu'il est impératif de la mettre à l'abri avec son enfant, seul espoir de l'humanité.

CINE + PREMIER 19.50

ROBIN DES BOIS



Film d'aventures - Etats-Unis - 2018

Avec Taron Egerton, Jamie Foxx, F Murray Abraham, Jamie Dornan

En Angleterre, au Moyen-Age, Robin de Loxley, jeune homme bien né, tombe amoureux de la jolie Marianne, venue voler un cheval dans son écurie. Mais leur histoire passionnée est interrompue quand Robin se retrouve conscrit pour une croisade menée par l'Angleterre. Quatre ans plus tard, dans la péninsule de Kebril, en Arabie, Robin, devenu un redoutable archer, croise le chemin d'un guerrier maure, Yahya, tout aussi valeureux que lui, qui vient d'être capturé par des soldats anglais.

TÉLÉVISION

TF1

20.05 La ch'tite famille



Comédie - France - 2018

Avec Dany Boon, Valérie Bonneton, François Berléand, Laurence Arné Interrogés par une journaliste de la télévision, Valentin D et sa compagne Constance Brandt, célèbres architectes et designers, exemples parfaits de snobisme parisien, coupent court à l'entretien quand l'enfance de Valentin est évoquée. Celui-ci, qui affirme avoir été abandonné à la naissance, refuse en effet d'évoquer son passé dans les médias.

M6

20.05 Zone interdite



- Rentrée sous tension : comment les Français vont-ils s'en sortir ?

Présenté par Ophélie Meunier

Portrait de Français qui, avant même que n'éclate la crise sanitaire, avaient déjà du mal à boucler leurs fins de mois malgré un travail à plein temps. Comment ont-ils survécu à ce tsunami économique ? Ophélie Meunier et les équipes de Zone Interdite suivent depuis le printemps ces hommes et ces femmes qui se battent pour sauver leur emploi ou leur petite entreprise.

CANAL+

20.05 Rugby : Top 14



- Toulon / Lyon
22.03 Canal Rugby Club le débrief
22.19 Dimanche Soir Sport

PLANÈTE +

TFX

W9



08.20 Dragon ball super

08.44 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
11.35 Hitler, Blitzkrieg et drogues

12.38

Hitler,

Blitzkrieg

et drogues

14.03

La grande

histoire des armes

15.51

Bandes

de lémuriens

16.21

Sri Lanka,

l'île émeraude

17.19

Le marcheur

de l'Himalaya

19.04

American

Pickers, la

brocante

made in U.S.A.

19.55

Les présidents

et le sport

21.12

Les tueurs

de la République

09.15

Total

rénovation :

California

16.15

Les maçons

du cœur

20.05

The Mortal

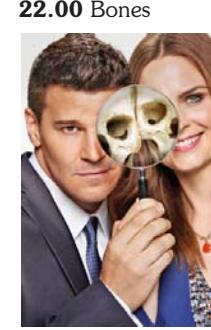
Instruments :

la cité des ténèbres

22.25

Chroniques

criminelles



Bélier 21-03 au 20-04

La chance est de votre côté concernant vos finances et c'est le bon moment pour envisager une affaire ou une association avec quelqu'un proche de vous.

Taureau 21-04 au 21-05

Il vous faut avoir la grande forme car les choses commencent à vous agacer. Vous avez une envie folle de tout résoudre maintenant.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur. Lorsque des problèmes commencent à vous harceler, faites une pause. Oubliez tout et amusez-vous.

Cancer 22-06 au 22-07

Votre opinion sur une affaire de cœur compliquée compte beaucoup pour quelqu'un qui vous est attaché. Les quelques relations jusque-là trop rares vont très nettement s'améliorer.

Lion 23-07 au 23-08

Vous avez besoin de faire des choses nouvelles pour améliorer votre forme. Vous vous sentirez bien dans la tête et bien dans votre peau.

Vierge 24-08 au 23-09

Ne vous laissez pas distraire par des événements de peu d'importance. Votre forme physique vous redonnera confiance car vous en avez besoin. Chassez ce doute qui semble rôder autour de vous. Vous avez les moyens de la réussite et confusément vous le savez.

Balance 24-09 au 23-10

C'est la grande forme physique et votre moral s'en ressent. Vous n'aurez pas à attendre longtemps pour toucher le but que vous vous êtes fixé.

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre moral en ce moment est préservé, tout semblera vous sourire. Ne rejetez pas une proposition désintéressée qui vous sera faite bientôt. Vous serez sensible à cette marque d'amitié.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Une relation très importante va faire en sorte de se rapprocher de vous dans quelques temps. Vos sentiments amicaux à son égard évolueront favorablement ce qui vous apportera beaucoup de réconfort et de sérénité.

Capricorne 22-12 au 20-01

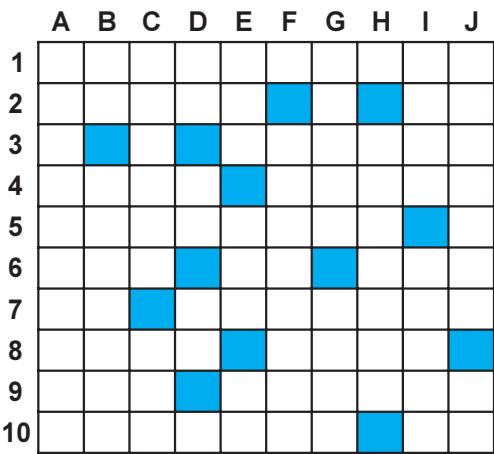
Vos soucis vont fondre comme neige au soleil. Vous aurez l'excellente occasion de vous rapprocher de quelqu'un qui vous est proche. Prenez tout le temps de bien faire comprendre ce que vous désirez vraiment.

Verseau 21-01 au 18-02

Les choses semblent s'arranger de façon ordonnée pour vous. Faites preuve de plus de circonspection si vous voulez ne pas manquer l'excellente offre que l'on pourra vous faire.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous avez beaucoup à faire et heureusement la grande forme sera là. Vous trouverez la coopération efficace d'une personne bien qui vous aidera dans votre travail.



Horizontalement:

1. Sombre en tête.
2. Proposée à l'emploi.
3. Paire de cocos.
4. Vieux paysan libre.
5. Balte.
6. Fais marcher.
7. Rapides.
8. Non dits.
9. Mesure de Muraille.
10. Crie en écho.
11. Symbole du 77.
12. Engendre.
13. Impression de voyage.
14. Combiner.
15. Page d'histoire.
16. Mise sous tension.
17. Epuisés.
18. Tirée des traditions.



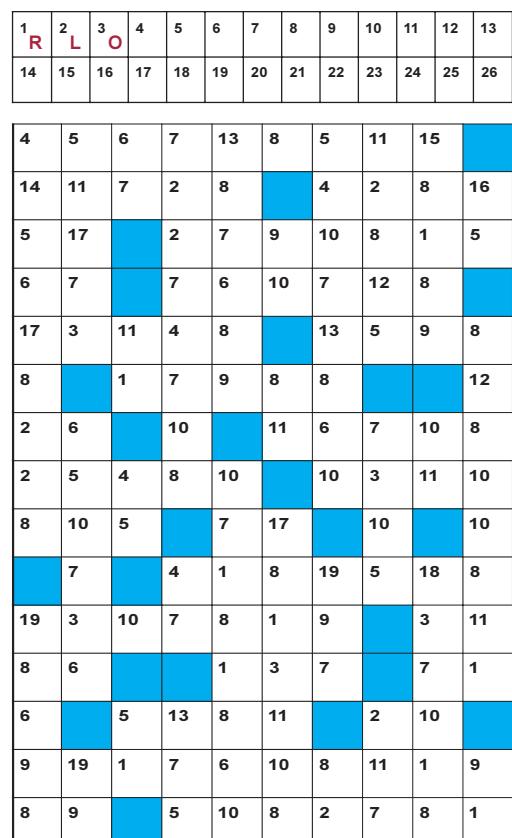
AILERON – AIMER – ARMEMENT – AVANT – BIDET – BILLE – CADUCEE – CERF – CHAMP – CREVETTE – CULOT – CUVER – DEMAIN – DEMENAGEUR – DEMONSTRATION – EVENTUALITE – EXAGERATION – EXCEPTION – FERMENT – GITE – IMITER – IMPACT – INSULTE – LEVER – LYCEE – MERITE – NOTION – NOVEMBRE – OPIUM – PLUME – POUF – PROCES – RESPECT – RETABLIR – RUSE – SEVE – SURETE – SURSEOIR – TENTE – YOGA – ZONE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er se fait pour surveiller.

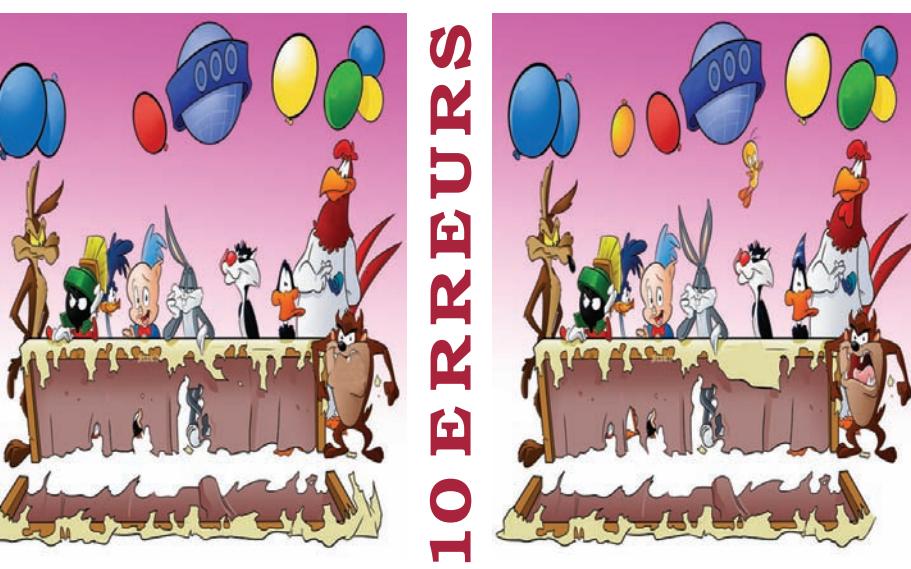
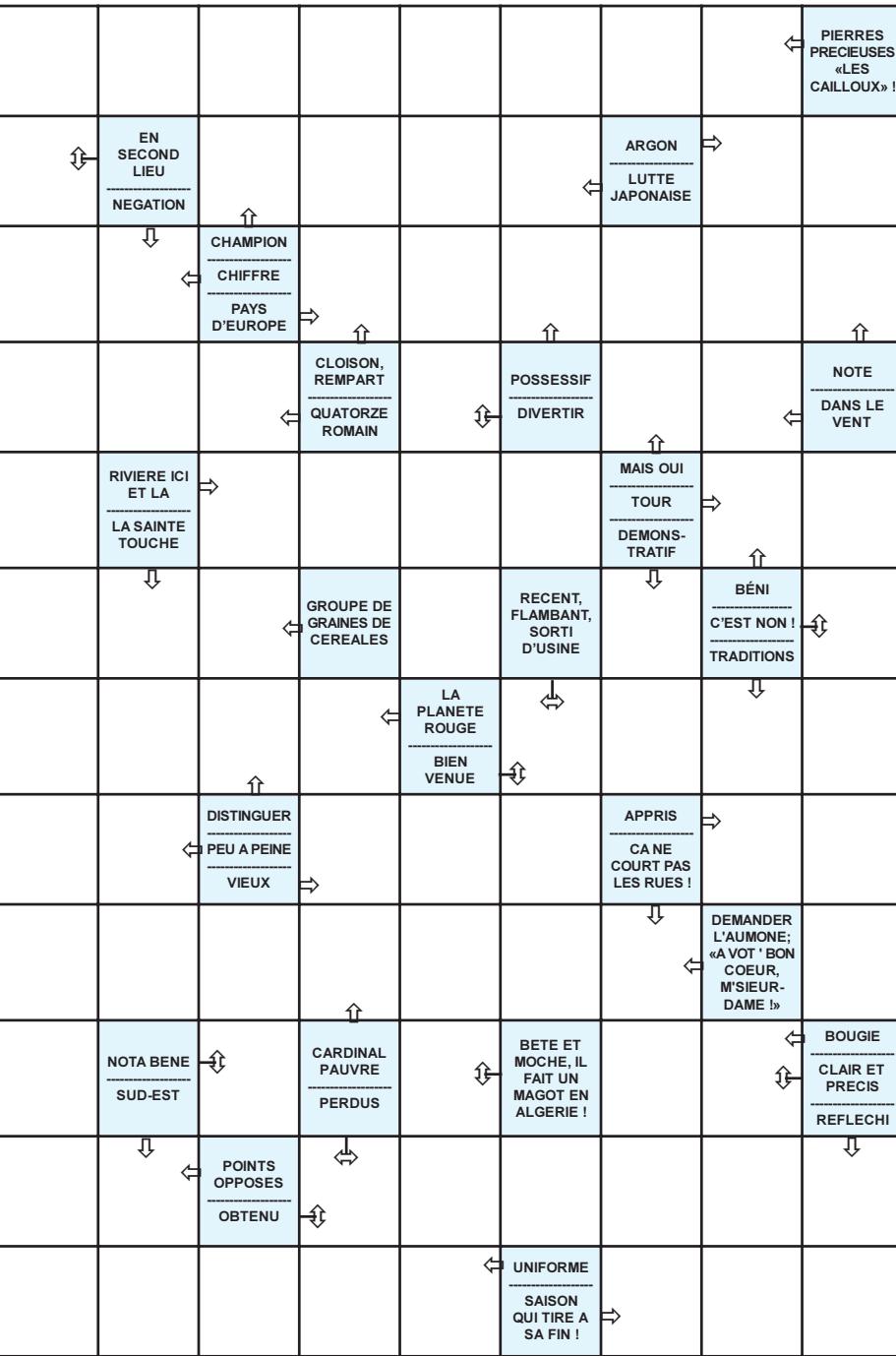
- Mon 2e, c'est s'en payer une tranche.

Mon tout, c'est recouvrir sa santé.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7850



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7849

D	E	S	O	P	I	L	A	N	T
I	G	L	A	M	I	N	E	R	
S	A	L	A	R	I	E	S	I	
C	R	I	A	T	E	U	S		
R	E	M	P	L	A	C	E	N	
E	A	D	Y	R	S	E			
T	P	I	S	P	O	T			
I	A	V	A	U	T	R	E		
O	R	D	I	N	A	T	O		
N	E	N	E	T	I	E	S	T	

FLECHES N°7849

R	O	I	T	E	L	E	T
D	R	O	U	T	E	R	
E	V	T	Z	U	S	A	
N	I	G	A	U	D	L	M
I	R	A	G	I	F	L	E
G	E	N	E	A	S	M	
R	E	G	F	S	M		
E	S	S	A	I	S	E	M
R	T	I	E	N	T	I	
N	E	R	I	E	N		
E	R	U	E	E	U		
T	A	S	S	E	L		

SUDOKU N°849

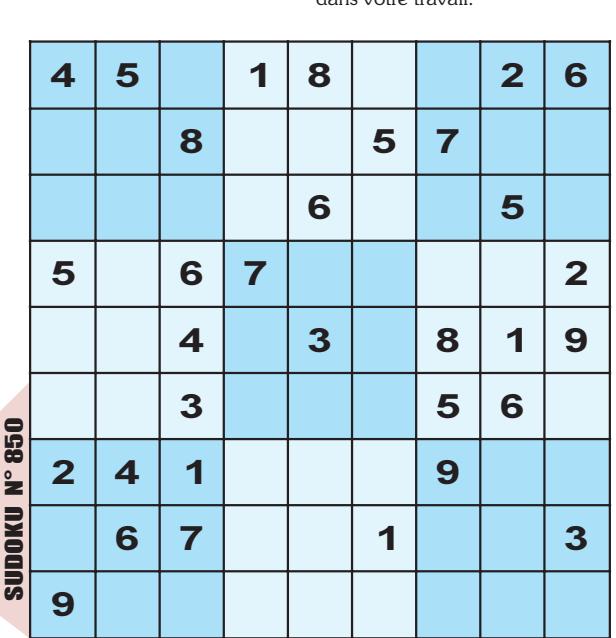
8	6	5	9	3	2	1	4	7
1	3	2	4	7	5	9	6	8
4	9	7	8	6	1	5	3	2
5	8	1	6	9	4	2	7	3
3	7	9	2	1	8	6	5	4
2	4	6	7	5	3	8	1	9
7	2	4	5	8	6	3	9	1
6	1	8	3	4	9	7	2	5
9	5	3	1	2	7	4	8	6

FOUILLIS N° 7849

ETALON (Etat - Long)

CODÉS N° 7849

1	S	2	O	3	D	4	E	5	R	6	T
7	U	8	I	9	10	11	V	12	C		
13	M	14	B	15	G	16	P	17	18		
19	20	21	22	23	24						
25	26										



Pérou: le Parlement lance une procédure de destitution contre le président



Le Parlement péruvien a voté vendredi le déclenchement d'une procédure de destitution contre le président Martin Vizcarra, après la diffusion de documents compromettant dans une affaire de corruption. La motion, présentée par plusieurs partis, devait obtenir au moins 52 votes pour être adoptée et enclencher la procédure formelle de destitution qui doit être votée sous quatre jours. Sur les 130 membres, dont tous n'étaient pas physiquement présents ou ne participaient pas au vote, 65 parlementaires se sont prononcés en faveur du déclenchement de la procédure, 36 contre et 24 se sont abstenus. «La motion de vacance du poste de président de la République a été approuvée», a déclaré après le vote et plusieurs heures de débat le chef du Parlement, Manuel Merino. Lors du vote formel, dont la date n'a pas été fixée, 87 voix seront nécessaires pour destituer le chef de l'Etat, qui n'a pas de majorité. Martin Vizcarra, au pouvoir depuis mars 2018, aura auparavant l'occasion de se défendre devant le Parlement. En cas de destitution, le président du Parlement assurera l'intérim jusqu'à la fin de l'actuelle mandature, le 28 juillet 2021.

Le Royaume-Uni renforce sa base militaire à Oman



L'armée britannique a annoncé samedi d'investir 23,8 millions de livres (25,7 millions d'euros) pour tripler la taille de sa base dans le port de Duqm, à Oman, un endroit stratégique dans le Golfe. «L'investissement dans le port d'Oman triplera la taille de la

base britannique existante et contribuera à faciliter les déploiements de la Royal Navy dans l'océan Indien», a précisé le ministère de la Défense dans un communiqué. «Il y a aussi une cale sèche qui pourrait accueillir les deux porte-avions HMS Queen Elizabeth

et HMS Prince of Wales». «L'amitié de longue date entre le Royaume-Uni et les Etats du Golfe est plus importante que jamais. Partageant des intérêts en matière de défense et de sécurité, il est essentiel que nous travaillions ensemble pour la stabilité régionale et mondiale», a déclaré le ministre de la Défense, Ben Wallace, dans le cadre d'une visite à Oman et au Qatar.

Ces pays collaborent déjà en matière de lutte contre le terrorisme, notamment contre le groupe jihadiste Etat islamique, a-t-il précisé. Concernant le Qatar, qui accueillera en 2022 la Coupe du monde de football, le Royaume-Uni a proposé son assistance afin que l'événement se déroule de manière «sûre». Le port de Duqm est situé en mer d'Arabie, à quelque 500 km du stratégique détroit d'Ormuz qui contrôle le Golfe et par où passe jusqu'à 30% du pétrole mondial transitant par voie maritime.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LE BAC EN ELECTRONS LIBRES ?

s'interroger sur ce qui navigue dans les têtes de nos enfants qui affrontent l'examen du bac à partir d'aujourd'hui.

Déroute par un présent obscur, ils doivent l'être sûrement. Inquiets de leur avenir, ils le sont certainement. Le monde des adultes a failli et n'a pas su leur garantir le futur qu'ils étaient en droit d'attendre. Restés tout de même agrippés à un espoir aléatoire pour leur devenir, ils ne seront pas assez dupes pour croire que si le monde reste comme il est, ils ne seront pas des outils d'accompagnement pour un acheminement de l'humanité vers le gouffre.

C'est que la trahison a été à son comble

pour pervertir les libertés et les indépendances pour lesquelles des rêveurs ont sacrifié leurs vies et leur sang. Mais l'avantage dont disposent l'ensemble et la majorité des jeunesse d'aujourd'hui est qu'elles ne croient plus aux mirages et quand bien même elles font mine d'être dupées, la cupidité des adultes leur a appris cependant à savoir guider leurs pas.

Les postulants algériens au baccalauréat ne sont certainement pas des électrons libres. Ils figurent dans la même case où sont présents des millions de jeunes en attente d'un bonheur espéré à travers le monde. La densité de leur attente est au niveau de celle de la responsabilité des adultes dont le devoir est de se départir de leur infantilisme qui s'est avéré catastrophique pour l'humanité.

Des djihadistes s'emparent de deux îles

Des djihadistes se sont emparés de deux îles de l'océan Indien dans le nord du Mozambique, ont affirmé vendredi des habitants. Ils font peser une menace sur le trafic maritime dans une région, où un projet d'exploration gazière offshore de plusieurs milliards de dollars est en cours de développement.

Des témoins ont rapporté à l'AFP que des djihadistes ont pris le contrôle mercredi soir des îles de Metundo et Vamizi, situées au large de la province de Cabo Delgado. «Ils sont arrivés la nuit dans de petits bateaux de pêche. Ils ont fait sortir les personnes des maisons avant de brûler» les habitations, a affirmé un témoin. «Ils n'ont blessé personne. Ils ont juste donné l'ordre de quitter les îles», a-t-il raconté par téléphone, ajoutant qu'il s'était réfugié dans les terres dans la ville minière de Montepuez. Les îles étaient principalement habitées par des personnes déplacées ayant fui leurs villages sur le continent, où les attaques prenaient de l'ampleur.

Un autre témoin a déclaré que les djihadistes ont donné l'ordre aux habitants de quitter l'île avant d'incendier leurs maisons. «Ils nous ont rassemblés et nous ont dit de fuir si on voulait vivre. Je crois que tout le monde a quitté l'île», a déclaré ce témoin souhaitant rester anonyme.

Mali : six femmes tuées dans l'explosion d'une mine au passage d'une ambulance



Six femmes, dont l'une enceinte, ont été tuées vendredi dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de l'ambulance qui les transportait dans le sud du Mali, a appris l'AFP auprès des autorités judiciaires régionales. Les six femmes étaient transportées en ambulance «entre Boura et Yorosso», dans la région de Sikasso (sud), a dit à l'AFP le procureur de Koutiala, Dramane Diarra.

Le seul rescapé de l'explosion est le chauffeur de l'ambulance, a ajouté le procureur Diarra, précisant qu'il était «gravement blessé». Il a été transporté à l'hôpital régional, selon un élu local sous couvert d'anonymat. Sur des photos circulant sur les réseaux sociaux authentifiées par l'AFP, on voit l'ambulance, un 4x4 marqué de la croix rouge symbole des véhicules médicaux, totalement détruite par l'explosion. Le toit et l'arrière du véhicule ont disparu dans l'explosion; restent les deux sièges avant, le capot et l'antenne radio. L'explosion a eu lieu dans la région de Sikasso, dans le sud du Mali frontalier du Burkina Faso, théâtre de violences de plus en plus récurrentes alors qu'elles étaient totalement absentes il y a quelques années.